

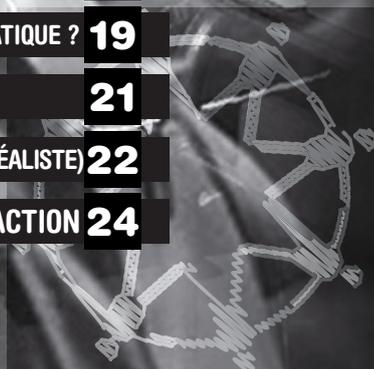
l'école démocratique



Publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°61, mars 2015 • 3 euros

Ecoles à encadrement différencié

SOMMAIRE	DOSSIER	3
	EDITO: L'APRÈS-CHARLIE	2
	CHARLEROI : LA GHETTOÏSATION S'ACCENTUE	9
	POUR L'EXCELLENCE, IL FAUDRA PLUS QUE ÇA...	11
	LE QUALIFIANT S'ENFONCE DANS LA MARCHANDISATION	12
	POUR COMPRENDRE QUI DÉCIDE : L' OCDE	15
	ENQUÊTE : QUE SAVENT-ILS DE L'ÉNERGIE ET DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?	19
	LA CITATION DE L'ECOLE DÉMOCRATIQUE	21
	LA JEUNESSE BELGE FRANCOPHONE ENTRE PESSIMISME ET OPTIMISME (IRRÉALISTE)	22
	LES COUPS DE COEUR ET LES COUPS DE GUEULE DE LA RÉDACTION	24





APPEL POUR
UNE ÉCOLE
DÉMOCRATIQUE

Avenue des Volontaires 103, Bte 6
B-1160 Bruxelles
Tél.: +32 (02) 735 21 29
Courriel: aped@ecoledemocratique.org
Site: www.ecoledemocratique.org

Une publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped). Existe également en néerlandais.
Comité de rédaction: Tino Delabie, Nico Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe Schmetz, Dirk De Zutter, Linde Moriau, Romy Aerts
Maquette et mise en page: Jean-Marie Gilson

Abonnements

Abonnement simple: 12 euros
Abonnement + affiliation: 15 euros
(ou plus, selon vos moyens).

Mode de paiement

Belgique: virement bancaire au compte BE42 0000 5722 5754 de l'Aped.
France: nous envoyer un chèque au nom de Nico Hirtt.

Articles

Les articles ou propositions d'articles doivent nous parvenir par e-mail, au format RTF, OpenOffice ou Word. Le Comité de rédaction se réserve le droit d'abrégier les articles, d'y apporter des corrections mineures et d'en modifier les titres et intertitres.

Droit de copier

Les textes publiés ici peuvent être librement diffusés et reproduits par quelque moyen que ce soit. Nous vous prions cependant d'en mentionner clairement l'origine et d'indiquer au moins un moyen de contacter l'Aped (adresse, téléphone ou e-mail). Merci de nous faire parvenir un exemplaire de toute publication reprenant ou citant des extraits de l'École Démocratique.

L'Aped se bat afin que tous les jeunes accèdent par un enseignement public, gratuit et obligatoire, aux savoirs qui donnent force pour comprendre le monde et pour participer à sa transformation.

Une farde de présentation de l'Aped, comprenant notre texte de base, est disponible sur simple demande.

Éditorial

L'émotion qui a tout balayé sur son passage en ce mois de janvier est retombée. L'heure est désormais à un premier bilan. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas folichon, ce bilan.

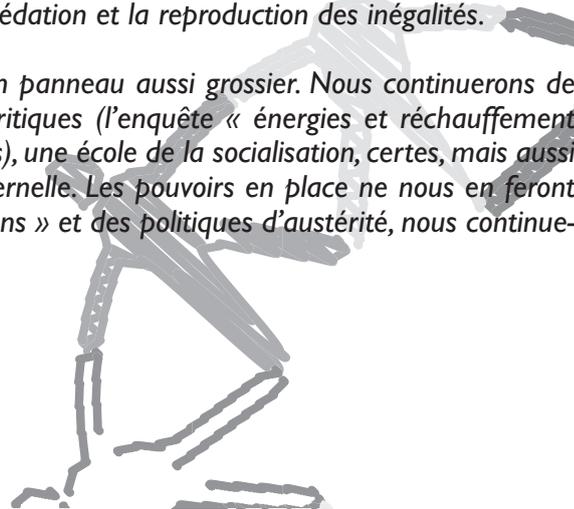
Les attentats de Paris (et les événements qui y sont apparentés en Belgique, la tuerie au musée juif de Bruxelles, l'opération antiterroriste de Verviers...) constituent incontestablement un tournant historique. Ce tournant, les autorités politiques, soutenues par des médias qu'on aurait aimé voir moins unanimes, ont choisi de le négocier d'une manière totalement irresponsable.

Ainsi, ils ont choisi de surfer sur un émoi populaire aux contours on ne peut plus flous (le slogan "Je suis Charlie" pouvant tout aussi bien exprimer le soutien à une presse irrévérencieuse qu'une profonde xénophobie). Ils ont aussi choisi le discours moralisateur de la démocratie formelle, répétant ad nauseam les valeurs qu'ils s'ingénient en temps normal à vider de leur substance : laïcité, république, tolérance, respect, liberté d'expression, vivre ensemble... Ils ont choisi, surtout, la voie du durcissement sécuritaire, de l'usage de la force, limitant d'autant les libertés publiques... sans pour autant pouvoir garantir réellement la sécurité des citoyens. Pire: ces stratégies alimenteront les brasiers de demain.

D'autres voies étaient pourtant possibles. Faire appel à la raison, cerner les multiples et complexes causes et cheminements qui mènent à de tels meurtres (qui sont autant de suicides). Les frustrations qui les alimentent. Mais ça, ils se garderont bien de le faire. Car ce serait reconnaître l'accablante responsabilité des gouvernements occidentaux et des marchés qu'ils servent aveuglément. Peut-on raisonnablement croire que le passé colonial, la longue et douloureuse histoire des relations franco-algériennes par exemple, les nombreuses interventions militaires occidentales dans la sphère arabo-musulmane, le soutien à la colonisation sioniste, ou encore l'abandon des mouvements laïcs dans cette partie du monde n'ont rien à voir avec le repli identitaire et l'exacerbation de la violence ? Peut-on raisonnablement croire que les inégalités socioéconomiques, la ségrégation, le racisme ou la xénophobie qui frappent depuis des décennies, au cœur même de nos « démocraties » occidentales, les enfants issus de l'immigration, n'y sont pour rien non plus ?

Il n'y a dès lors rien d'étonnant à voir les autorités se tourner vers l'École. Non pas, vous pensez bien, pour faire de tous les jeunes des citoyens à part entière, capables de comprendre le monde et prêts à agir collectivement pour le changer. Mais pour leur inculquer les valeurs civiques, le respect d'un système pourtant fondé sur la prédation et la reproduction des inégalités.

Progressistes, nous ne tomberons pas dans un panneau aussi grossier. Nous continuerons de revendiquer une école des savoirs citoyens critiques (l'enquête « énergies et réchauffement climatique » que nous lançons va dans ce sens), une école de la socialisation, certes, mais aussi une société réellement libre, égalitaire et fraternelle. Les pouvoirs en place ne nous en feront pas cadeau. A rebours du « choc des civilisations » et des politiques d'austérité, nous continuerons d'en appeler à « Tout Autre Chose » !





DOSSIER

ÉCOLES À ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ: MENACES SUR LES SUBSIDES COMPLÉMENTAIRES

*un dossier réalisé par
Philippe Schmetz*

.....
Écoles à encadrement différencié: menaces sur
les subsides complémentaires

.....
Une pétition pour l'encadrement différencié

.....
L'enseignement est le cœur de l'action
du Gouvernement, qu'ils disaient...

.....
Encadrement différencié: faire des liens



Écoles à encadrement différencié: menaces sur les subsides complémentaires

PAR PHILIPPE SCHMETZ



Il y avait déjà eu le coup de gueule de Marc Jansen dans notre numéro de décembre. Nous avons décidé d'y revenir : une lourde menace budgétaire continue de planer sur les écoles fondamentales en encadrement différencié⁽¹⁾, celles-là mêmes qui accueillent les enfants les plus pauvres de notre Communauté !

Début décembre, le gouvernement annonçait sa volonté de revoir l'affectation des moyens financiers complémentaires versés à ces établissements. Pour faire simple, il s'agissait de rogner d'un côté (les subventions complémentaires) pour financer une autre forme d'aide (engagement de 350 enseignants pour la lutte contre l'échec scolaire).

Joëlle Milquet



Dans un premier temps, la ministre Milquet tâchait de noyer le poisson : « [...] en aucun cas il n'avait été décidé par les formateurs, avant l'installation du nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enlever le moindre moyen aux établissements en encadrement différencié. La mesure envisagée visait, pour la rentrée scolaire 2015-2016, le renforcement de la lutte contre l'échec via une transformation, et non une suppression, des moyens de fonctionnement complémentaires [...] »⁽²⁾

Sauf que, justement, les équipes éducatives de ces écoles considèrent les subventions complémentaires comme absolument vitales. Elles veulent bien entendre parler de personnel supplémentaire pour la lutte contre l'échec scolaire, mais jamais au détriment des actions qu'elles mènent grâce aux subventions complémentaires.

Joëlle Milquet annonçait aussi « une évaluation et analyse des besoins et pratiques, ainsi qu'une concertation avec le secteur de l'encadrement différencié. »⁽³⁾ De toute évidence, vu le corset budgétaire que s'impose le pouvoir politique, il faut rester très méfiant.

Dans ce mini-dossier, nous publions des textes émanant d'écoles en encadrement différencié. Leurs signataires savent de quoi ils parlent. Leur engagement pédagogique et social devrait forcer le respect. Rappelons en cette occasion quelques-unes des positions de l'Aped. L'école fondamentale joue un rôle primordial. Elle devrait, en priorité, faire l'objet d'un refinancement massif. Nous revendiquons une Ecole commune. Chaque établissement, socialement mixte, viserait des résultats de haut niveau pour tous les enfants, dans une large autonomie pédagogique. Dans un tel système, il n'y aurait plus d'écoles ghettos, plus besoin d'encadrement différencié.

En attendant, dans l'immédiat, nous appuyons la résistance des écoles menacées. Elles ont besoin ET de subventions complémentaires pour mener à bien des projets adaptés à leur réalité ET de personnel spécialisé pour lutter contre l'échec scolaire. Il n'y a pas à choisir entre les deux.

1) Anciennement appelées « à discrimination positive », ou encore D+

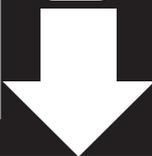
2) Site « joellemilquet.be », 6/12/14

3) Idem



Une pétition pour l'encadrement différencié

2



PAR MARC JANSEN

Chers collègues,
Chers parents,
Chers acteurs de l'enseignement et de l'éducation,
Chers citoyens,

En regard des dispositions prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles au travers de l'amendement du 2 décembre fixant le principe de ponction d'un pourcentage des moyens de fonctionnement octroyés aux écoles en encadrement différencié, et ce pour l'affecter à l'engagement du personnel pour la remédiation, nous regrettons ce hold-up des partis de la majorité en vue de tenir leurs promesses électorales.

Nous dénonçons cette nouvelle entrave à l'autonomie des écoles quant à la manière d'utiliser les moyens octroyés en fonction notamment de la réalité propre à chacune d'entre-elles. Depuis 2010, ces équipes pédagogiques se trouvent dans l'obligation de livrer un important travail d'analyse des résultats de leurs élèves, de conception et de planification d'actions prioritaires en vue d'améliorer les résultats, et de l'évaluation des dispositifs mis en place. Ce P.G.A.E.D. (plan général d'actions en encadrement différencié), évalué et réajusté chaque année durant 5 ans, devrait faire l'objet d'une étude minutieuse de la FWB afin d'apprécier le bien-fondé de ces subsides. Il conviendrait ensuite de guider et de soutenir les établissements demandeurs afin de réajuster leurs actions si nécessaire sans toutefois porter entrave à leur liberté pédagogique.

Si la remédiation s'avère un moyen efficace par rapport à la réalité propre de certaines entités, le financement d'activités culturelles, l'équipement des bibliothèques ou encore l'achat de matériel spécifique devraient répondre aux besoins particuliers des autres. Dans le cas où la ministre viendrait à procéder au détricotage des moyens octroyés aux écoles de l'E.D. ou porter entrave à leur liberté pédagogique, une riposte des acteurs professionnels se manifesterait sans aucun doute sous forme d'actions constructives, mais fortes et spectaculaires. La mobilisation sera à la mesure des enjeux de justice sociale soulevés au travers de cette lutte pour l'équité.

En attendant, nous vous invitons à nous soutenir dans cette action au travers de la pétition suivante. Il vous est loisible de la signer ou/et de partager le lien suivant avec vos contacts.

Pour signer la pétition en ligne:
<https://15233.lapetition.be/>

Une version papier est également disponible.

M. Jansen
Hautgné 5B
4140 Dolembreux

D'avance un grand merci pour les enfants de ces écoles.

Pour le collectif interréseau des directeurs du fondamental,
Marc Jansen





L'enseignement est
le cœur de l'action
du Gouvernement,
qu'ils disaient...

3

INSTITUT SAINTE URSULE

Quand vous entrez dans une classe, vous entrez dans le réel.⁽¹⁾

On se connaît. Si, si, mais vous avez déjà oublié. Le 2 septembre 2013 Madame Schyns, alors Ministre de l'Enseignement obligatoire « faisait sa rentrée » dans notre école. Au cœur du vieux Molenbeek, à Bruxelles. S'il a fallu le vivre pour le croire, nous avons partagé avec vous, téléspectateurs, la fierté de ces images du Journal télévisé⁽²⁾ montrant l'école, donnant la parole.

Aujourd'hui, à Sainte-Ursule, ils sont 455 enfants. 172 d'entre eux sont accueillis dans les 7 classes maternelles, tous les autres dans les 15 classes d'enseignement primaire.

Ils sont, avec d'autres bien sûr, les adultes de Bruxelles demain.

Nés ici pour la majorité d'entre eux, ils sont tous cependant issus de l'immigration. Aujourd'hui, à l'école, 19 nationalités : une vraie richesse. Tous habitent le quartier. Un des plus pauvres de la région⁽³⁾. Sur les 10 dernières années, le nombre d'enfants accueillis a augmenté de 23% et les listes d'attente sont, hélas, bien achalandées. Pression démographique oblige.

Une partie importante du bâtiment est centenaire et nécessite, depuis plusieurs années des investissements en réparation / rénovation de plus en plus importants. Avec des bouts de ficelle. De la bonne volonté. Et des reports d'accès aux fonds d'urgence... désargenté.

L'équipe pédagogique, d'une remarquable stabilité, fait le choix de travailler dans cette école, dans ce quartier. Leurs responsabilités sont colossales, les défis titanesques et, à force de créativité, de travail, d'inventivité, de croyance en leur métier, ils « font réussir » nombre d'enfants chaque année.

Les conditions de travail ? D'enfer ! Ami lecteur ne confond pas ambiance, climat, culture d'école, passion du métier et conditions de travail. Pour les premiers, pas de souci, ils assurent. Pour les seconds ils subissent. Ils ? Enfants, élèves, adultes au sein de l'école. Manque de priorité aux classes maternelles, classes

bondées largement au-dessus de 20, manque de place, matériel à peine suffisant, espaces de travail vieillissants, confort des enfants et des élèves trop souvent très relatif, normes linéaires et donc inadaptées, en d'autres mots, ici « il faut le vouloir ».

Et ils en veulent ! Tous.

Depuis bientôt 20 ans, une kyrielle de dispositifs tentent de rencontrer les besoins, ce qu'ils ne font que très partiellement en n'assurant jamais aucune pérennité en la matière et en obligeant sans cesse à devoir se justifier sur leur mise en place, leur concrétisation. Epuisant. Depuis 5 ans maintenant, l'encadrement différencié (un dispositif parmi d'autres), certes insuffisant, se voulait moins contraignant dans ses conditions d'octroi et ses sempiternels rapports d'évaluation. Les moyens en encadrement et en argent étaient alloués automatiquement et connus avant la mise en route des projets : « on avait 5 ans pour avancer » !

Ainsi la bibliothèque a pu – enfin – être créée et achalandée, l'équipement informatique acquis, les sorties culturelles ont pu apporter tout leur bénéfice, du matériel pédagogique de base a pu être mis à disposition (des tables, des chaises, des tableaux !), la médiatrice – incontournable au sein de l'école – a pu (en partie) voir son poste subsidié. Rien d'extraordinaire ... juste du nécessaire ! Mais d'une totale importance !

L'an prochain, le budget de l'école (qui boucle son bilan annuel éternellement en déficit) sera grevé – d'un coup – de quelque 20%. Sous le fallacieux prétexte que pour certains, ce financement « D+ » est ... inutile. On croit rêver.

De l'insuffisant nous passerons au manque. Des projets porteurs à la régression. Une réelle catastrophe.

« L'enseignement est le cœur de l'action du Gouvernement car il est le meilleur investissement pour l'avenir. C'est grâce à l'éducation que les enfants et adolescents traceront leurs parcours de vie. C'est grâce à l'éducation que nous créerons les conditions de réussite de la société de demain. »⁽⁴⁾

Paroles, paroles ...

PO et direction de l'Institut Sainte Ursule – Enseignement fondamental, décembre 2015

1) La citation est de Daniel Pennac - Entretien avec Marianne Payot - Lire.fr - Mai 1995. Le titre, par contre, est de la rédaction de l'ED.

2) http://www.rtbf.be/video/detail_la-rentree-de-marie-martine-schyns?id=1849746

3) (...) À Molenbeek-Saint-Jean, les revenus moyens et médians sont considérablement inférieurs à ceux de la Région de Bruxelles-Capitale et du reste du pays. (...) in Statistiques sanitaires et sociales en Région de Bruxelles-Capitale – Fiche 12 Molenbeek Saint Jean

4) Fédérer pour réussir – Fédération Wallonie-Bruxelles 2014/2019



Encadrement différencié: faire des liens

4

PAR DIDIER VANHEUVERZIJN

Faire des liens: voilà bien une compétence essentielle; transversale, comme on dit dans le jargon pédagogique. C'est l'objectif ultime : relier ce qu'on a appris à la situation que l'on vit et adapter son action.

Quelques titres de l'actualité :

- Enquête OCDE: les étrangers en Belgique n'ont pas accès à l'emploi. Cause principale: la ségrégation scolaire.
- Démographie galopante à Bruxelles, surtout à Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Koekelberg et Saint-Josse-ten-Noode : plus assez de places dans les écoles.
- Taux de chômage à Bruxelles, énorme : un emploi pour 48 demandeurs d'emploi.
- Droits de l'enfant: la Belgique, bonne élève en général, pointée du doigt pour la non gratuité d'accès à l'enseignement.
- Enquête PISA : en Fédération Wallonie-Bruxelles, écart énorme entre les «meilleurs résultats» et les «moins bons».
- Syrie : des jeunes Belges partent rejoindre le D.A.E.S.H.; ni l'école ni la famille n'ont pu les accrocher suffisamment.
- Enseignement : dès 2015, les écoles en difficulté ... vont être mises en difficulté. Les subsides spécifiques additionnels des écoles en encadrement différencié vont être supprimés.

Faire des liens...

A quoi les écoles utilisent-elles ces budgets ?

- D'une part, acheter du matériel pédagogique adapté et répondant aux besoins des enfants, introduire l'informatique dans les classes, entretenir et rénover le mobilier scolaire, fournir de nouveaux livres pour la bibliothèque, organiser des visites et des activités extérieures qui donnent du sens aux apprentissages en les rendant vivants et concrets. En résumé, à *accrocher* les enfants.
- D'autre part, engager des médiateurs, des assistants sociaux, des logopèdes, des éducateurs qui, par leurs compétences propres, soutiennent les enseignants dans leurs tâches. Ce sont eux également qui créent des liens avec les parents et le milieu associatif du quartier pour soutenir les enfants et leur famille. Pour des raisons multiples : difficultés langagières, difficultés d'apprentissage: certains enfants décrochent. Le personnel spécifique supplémentaire les aide à se *raccrocher*.

Créer des liens, les maintenir.

Et cela fonctionne ! Et c'est efficace. Les Inspecteurs le savent...

- Dans l'école dont je suis directeur, les enseignants, qui ont tous choisi d'y enseigner, en veulent. Ils se concertent entre eux, ils collaborent avec la médiatrice, la psychologue et l'assistante sociale du P.M.S., avec les maisons de quartier, avec la bibliothécaire.
- Les parents sont de vrais partenaires.
- Les enfants fréquentent les salles de théâtre, les musées, ils vont à la ferme, ils partent en classe de mer, ils apprennent à rouler à vélo dans la rue, ils recherchent des informations à la bibliothèque et sur Internet, ils utilisent des manuels scolaires de qualité.

Tout cela, avec les subventions spécifiques de l'encadrement différencié, soit 20% de notre budget annuel.



Personne n'est venu évaluer la qualité du travail. Seuls des comptables sont venus constater que l'on dépensait bien plus que les subventions que nous recevons.

Que veut-on ? Les écoles pauvres encore plus pauvres ? Agrandir l'écart entre les enfants favorisés et les enfants défavorisés ? Se souvient-on des 4 Missions de l'Enseignement ? C'était en 1997⁽²⁾. Sait-on encore que la quatrième mission demande que les trois autres soient accomplies de manière égale pour tous les enfants ? Fera-t-on le lien quand on constatera une augmentation des articles 14⁽³⁾ ? Fera-t-on le lien quand on verra les chiffres du chômage encore grimper ? Quand la délinquance et l'insécurité augmenteront ? Fera-t-on le lien quand on constatera le repli sur soi devenir une généralité, l'ouverture et la tolérance devenir des exceptions ?

Franchement, NON, Madame Milquet, Mesdames et Messieurs les décideurs, vous faites fausse route.

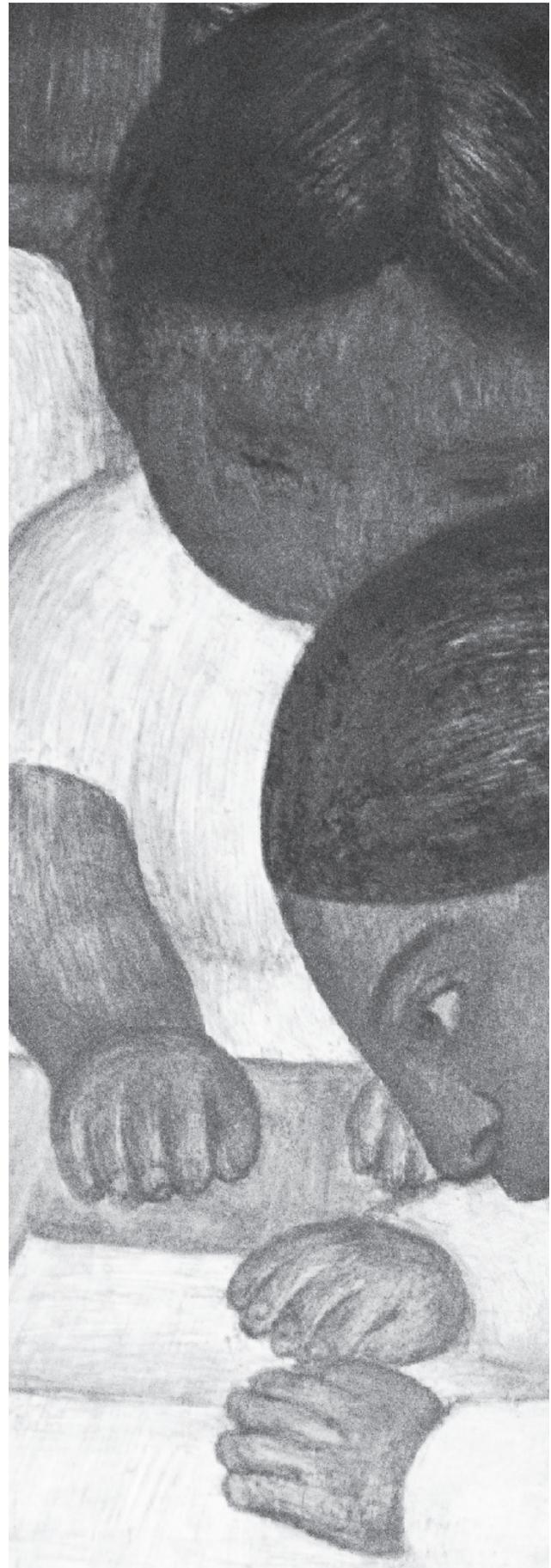
«Gouverner, c'est prévoir» dit l'adage. Oui, mais par pitié, prévoir au-delà de la législature, au-delà des perspectives électorales. C'est l'avenir de nos enfants à Bruxelles qui est en jeu.

Décembre 2015

1) Directeur de l'Institut Sainte Ursule à Molenbeek.

- 2) 1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place dans la vie économique, sociale ou culturelle.
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Assurer à tous les élèves les mêmes chances pour les 3 premières missions.

3) Après 10 années passées en école à encadrement différencié, les enseignants peuvent faire valoir une priorité pour être affectés en dehors de ces écoles.





CHARLEROI: LA GHETTOÏSATION S'ACCENTUE DE PAR LES RÉSEAUX ET FILIÈRES ET LE MANQUE DE MOYENS

PAR VALÉRIE REINS

Le décret *Inscriptions*, en vigueur depuis 2010, visait entre autres à lutter contre l'échec scolaire en soutenant la mixité sociale. En effet, il prévoit que 20% des places disponibles dans une école soient réservés à des élèves issus d'écoles primaires implantées dans des quartiers plus

fragiles. Aujourd'hui, la mixité sociale est loin d'être au rendez-vous.

Si la proportion d'enfants venus d'écoles fondamentales Isef (dont l'indice socio-économique moyen compte parmi les plus faibles) a parfois augmenté, c'est sans doute avant tout parce que, comme de toutes les grandes villes, les Carolos sont de plus en plus nombreux à subir la paupérisation.

Selon une étude de deux chercheurs de la KU Leuven (Steven Groenez - Thomas Wouters), le déséquilibre, dans la répartition entre les écoles, des élèves issus de milieux favorisés et défavorisés s'est même accru ces dix dernières années dans toutes les grandes villes.

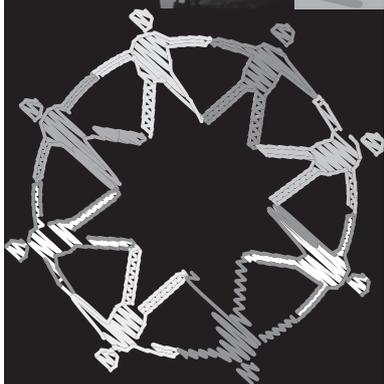
Le phénomène est surtout observé dans l'enseignement secondaire, où les écoles qui comptent des élèves issus de milieux moins favorisés attirent de plus en plus de pairs. La ghettoïsation s'y accentue, au fil des années, par un effet boule-de-neige. Ce qui devient un repoussoir pour certains parents d'un milieu socioéconomique plus favorisé.

Et les écoles qui présentaient une certaine mixité il y a dix ans sont elles aussi touchées par la ségrégation.

A l'opposé, on trouve des écoles qui accueillent un taux anormalement faible d'élèves issus de milieux défavorisés. Ces établissements mettent en place des stratégies spécifiques pour « faire le tri » : organisation exclusive du général, devoirs lourds qui nécessitent le soutien des parents ou de professeurs particuliers, frais scolaires élevés, renvois en cours d'année et non réinscriptions...

Ces écoles « de choix », pouvant, ici plus qu'ailleurs, se compter sur les doigts de la main, les véhicules y déposant ou reprenant la progéniture aux heures de pointe encombrant la circulation de tout leur quartier. En tant que parents, nous avons le choix de l'inscription. Et la société de consommation nous a appris que puisque nous avons le choix, c'est qu'il y a des différences de qualités.

La ministre de l'enseignement, Joëlle Milquet, a récemment sorti des cartons (le document date de 2011) un classement offrant un aperçu des établissements qui sont confrontés à des difficultés socio-économiques. Les écoles affichent un indice de 1 à 20 en fonction du niveau socio-économique du quartier où vivent les parents d'élèves.





Ce classement confirme nos craintes : à travers la Wallonie et Bruxelles, les écarts sont très grands entre les différentes écoles, principalement dans le secondaire.

Dans la région de Charleroi, sur 70 établissements, plus des deux tiers affichent un indice inférieur à 6 (le 1 qualifiant les écoles dont les enfants vivent dans les milieux les plus précarisés ; le maximum étant de 20). Seuls 6 écoles brandissent un résultat supérieur à 10. Et en tête de classement, elles sont quasi exclusivement de l'enseignement libre.

Mais dans ces « écoles de choix », plus on avance dans les degrés et moins les classes sont multiples et nombreuses. Or, on pourra parler de véritable mixité sociale lorsqu'elle s'installera dans la durée; lorsqu'elle concernera des élèves entrés dans une école pour y terminer avec succès leur enseignement secondaire. Le problème est donc moins à l'entrée qu'au milieu du cursus. Parce que l'école secondaire actuelle exclut les plus faibles au niveau du deuxième degré. Et neuf fois sur dix, se réorienter, cela veut dire quitter l'enseignement général et aller dans une autre école qui propose du technique et du professionnel.

Au final, l'enseignement général exclut les plus faibles et s'homogénéise avec des enfants qui sont meilleurs élèves, mieux adaptés au système et qui généralement viennent des milieux favorisés. Et sur « la gare de triage », les élèves en difficulté ou plus défavorisés, qui sont « réorientés ».

Le choix des filières révèle donc une inégalité croissante...

Où est-elle alors, la mixité sociale ?

Je travaille depuis toujours dans le Qualifiant. Je témoigne du fait que les filières qualifiantes limitent à une peau de chagrin les connaissances scientifiques et les outils permettant de comprendre le monde.

J'y ai rencontré une masse de jeunes qui, pour avoir été réorientés bien trop tôt, n'ont pas les clés et codes nécessaires pour devenir des citoyens indépendants, critiques et actifs. Ne maîtrisant aucunement ni la langue, ni les savoirs élémentaires, une importante part d'entre eux n'aura même pas l'opportunité de terminer le secondaire dans le qualifiant. Par contre, pour les élèves qui arrivent chez nous au 3ème degré, après avoir jusque là suivi du Général, le problème ne se pose pas.

J'y ai aussi croisé des jeunes qui, malgré des capacités cognitives évidentes, se sont vus exclus de l'enseignement général. Parce qu'une situation familiale com-

pliquée, parce qu'une crise d'adolescence exacerbée, parce que les parents n'ont pas les moyens de suivre les devoirs ou de financer le prêt des livres, voyages, visites et photocopies...

Combien d'entre eux ne m'ont pas dit : « Madame, là bas, j'étais un numéro. Si on ne suit pas, ce n'est pas leur problème. Rien n'est mis en place pour nous aider. »

Une masse dirigée dans une filière qualifiante, qu'ils n'ont pas choisie, parce que trop jeunes et n'ayant jamais eu l'occasion de s'y frotter auparavant. Une voie qui les limite trop fortement et trop tôt à un métier pour lequel ils n'ont aucune vocation. Et lorsqu'il s'agit des filières médico-sociales, se pose un réel et grave problème de société. La situation est comparable pour les autres métiers : nombre de patrons de PME se plaignent que leurs apprentis manquent de motivation et d'aptitudes.

J'en ai rencontré des jeunes démotivés, dévalorisés, s'estimant parfois « bons à rien », « nuls », parce que c'est l'image que notre système leur a renvoyé d'eux-mêmes, ayant perdu toute confiance en eux, alors qu'ils n'ont pas 20 ans. Des adolescents peu fiers de se retrouver inscrits dans une école qualifiée de « pouvelle ».

Je témoigne d'un nombre élevé de parents et d'élèves qui refusent l'inscription en professionnel tellement l'image en est négative. « Je suis déjà redescendu en technique, je ne vais pas encore redescendre en professionnel ! »

Le 26 septembre 2014, La Libre Belgique titrait « Les élèves des filières qualifiantes ? « Des barakis » ». Dans le cadre de son mémoire de Master en Sciences de l'Education, Mélanie Ferrara s'était penchée sur la question « Quelle image les élèves du secondaire ont-ils des filières qualifiantes et professionnelles ? »

Les résultats sont sans appel : les élèves interrogés, des différentes filières, ont une représentation extrêmement négative de l'enseignement qualifiant, lié pour eux à des notions de facilité, d'échec scolaire, de choix par défaut. En outre, le public qui fréquente l'enseignement qualifiant « est souvent décrit péjorativement par les élèves interrogés : 'barakis', doubleurs, élèves faibles, peu investis dans la scolarité voire limités intellectuellement. »

Oui, notre système scolaire reproduit les inégalités sociales, voire les renforce. Ce constat est interpellant, mais bien réel et il est urgent de trouver des solutions, pour permettre à chaque enfant de se construire et de se faire une place dans la société.



Avec son Pacte d'Excellence, Mme Milquet veut vaincre la hiérarchisation entre les filières, lutter contre le décrochage des élèves, mais sans toucher au système des réseaux, sans établir un réel tronc commun jusqu'à 16 ans, précisant qu'« on ne touchera pas à la structure »...

Très naïvement, lorsque j'ai débuté ma carrière d'enseignante, j'étais persuadée que, puisque le combat de l'École gratuite pour tous avait été gagné par nos aïeux, tous les enfants avaient des chances égales de réussite... que désormais le parcours de chacun n'était plus qu'une question d'aptitudes et de volonté personnelle. L'observation et l'expérience m'ont fait découvrir une toute autre réalité.

Ce que je vois, c'est que dès 11-12 ans, quand ce n'est pas déjà plus tôt, les enfants sont divisés entre établissements pour les nantis et établissements pour les plus modestes... avec des programmes, des matières, des méthodes séparés par des fossés. Et si quelques-uns se faufilent sur le mauvais quai, ils auront grande chance d'être « réorientés ».

Ce que je vois, aujourd'hui, c'est un panorama trop hétérogène d'établissements. Nous avons le choix, sur le « marché scolaire », entre des entreprises de réputations différentes, plus ou moins justifiées.

Personnellement, me décider pour l'inscription en 1^{ère} secondaire pour ma fille a été laborieux : pas si évident de trouver, dans le Grand Charleroi, un établissement qui offre une relative mixité sociale, mission quasi impossible si l'on opte pour l'enseignement officiel.

Terminons en soulignant que nos écoles primaires communales, dont la population compte parfois plus de vingt nationalités issues de milieux très modestes, souffrent cruellement de moyens. Des exemples concrets avec ces institutrices qui ne peuvent organiser de festivités, parce que les normes de sécurité de la salle ne sont pas respectées... ou encore ces établissements qui ont fermé leurs portes l'hiver dernier, parce qu'il n'y avait plus de chauffage et que la température était tombée à 12°...

Et des enseignants qui n'osent pas trop râler, encore moins témoigner, de peur de faire la mauvaise publicité de leur école, de perdre des élèves, et donc davantage de subsides...

L'article « La grande misère des écoles carolos » du journal *Le Soir* du 3 septembre 2013 précisait : « L'état des lieux du patrimoine scolaire communal est désastreux à Charleroi où, selon l'échevin Kilic, rien n'a été fait depuis 25 ans. »



**Pour l'excellence,
il faudra plus que ça...**
Une carte blanche de la Plate-forme de
lutte contre l'échec scolaire,
le 18 février 2015

En mai 2014, dans la perspective des élections et à l'initiative de la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire, des associations, syndicats et représentants de la société civile lançaient un « Appel au débat en vue d'une refondation de l'École ». Nous affirmions qu'il est plus que temps de rénover une École où les disparités sont importantes et socialement déterminées. Nous identifions les principaux freins au changement: le quasi-marché scolaire et les réseaux, la hiérarchisation des filières, les modes d'évaluation, la gestion du temps scolaire... Nous demandons par conséquent aux responsables politiques de mettre fin à la course aux réformes bâclées et d'avoir le courage d'un débat de fond, sans tabous, avec tous les acteurs, afin de proposer « un projet global, concerté et cohérent » pour l'enseignement obligatoire. Le Pacte pour un enseignement d'excellence nous a laissé espérer que nous avons été entendus. Pourtant nous sommes inquiets pour plusieurs raisons.

Pour commencer, la Ministre propose un débat sur des finalités de l'école qui privilégient à la fois « la révolution numérique » et « l'adéquation de l'enseignement avec le monde socio-économique ». Il nous semble qu'il s'agit là d'une conception économiste et utilitariste de l'éducation, diamétralement opposée à la vision émancipatrice et démocratique que nous revendiquons. Les objectifs que l'on décidera d'assigner à l'école détermineront les savoirs, les pratiques et les valeurs qui seront privilégiées : la connaissance et la compréhension du monde pour un citoyen critique ou la flexibilité du travailleur/consommateur ? La solidarité dans la coopération ou l'excellence dans la compétition ? Derrière le choix des mots de Madame Milquet, nous craignons qu'elle n'en ait déjà fait d'autres.



Notre deuxième sujet d'inquiétude porte sur l'idéologie « de remettre la pédagogie au centre du processus plutôt que les systèmes ». Or nous le savons – et de nombreuses études l'ont montré – l'on ne peut réduire les inégalités sans s'attaquer aux filières scolaires et à la concurrence entre écoles et donc sans l'instauration d'un véritable tronc commun pluridisciplinaire. Le cabinet Milquet sait tout cela, il l'énonce même assez clairement dans l'introduction du texte de présentation du Pacte. Et puis il lâche: « nous ne toucherons pas au système ». Voilà un singulier manque de cohérence... qui renforce notre scepticisme.

Enfin, notre troisième inquiétude porte sur le calendrier. Le Gouvernement veut des résultats dans un an; le MR, par la voix de madame Bertiaux, leur rétorque (Le Soir, 27/1) qu'on peut prendre les mesures les plus importantes sans attendre.

Nous ne voulons plus d'un énième décret mal ficelé, d'une tantième somme de « mesurette » sans vision. En dépit de la gravité de la situation, ou peut-être justement en raison de cette gravité, nous voulons que l'on prenne le temps d'une réflexion politiquement aboutie et scientifiquement fondée ; le temps d'un profond travail pédagogique en direction des enseignants et des parents afin d'obtenir un large accord ; le temps, enfin, d'une mise en œuvre cohérente, commençant dans l'enseignement maternel et s'étendant progressivement vers les années suivantes.

Pour ce faire, il est essentiel que tous les partis politiques s'engagent à contribuer positivement à l'effort fourni. Il serait criminel de voir toute cette énergie réduite à néant par des querelles politiciennes, confirmant ainsi l'idée selon laquelle l'école est quelque chose de beaucoup trop précieux pour le confier aux politiques.

Malgré ces craintes, nous comptons bien participer activement au débat, dans l'espoir qu'il soit encore possible d'infléchir l'orientation du Pacte vers des objectifs qui permettront réellement à l'École de devenir démocratique, solidaire et humaniste. En tout cas, nous ne ménagerons pas nos efforts en ce sens.

Signataires

Delphine Chabbert, directrice Études et action politique de la Ligue des familles

Pascal Chardome, Président de la CGSP Enseignement?

Jean-Pierre Coenen, Président de la Ligue des Droits de l'Enfant

Bernard Delvaux, chercheur au GIRSEF (UCL)

Stéphanie Demoulin, Coordinatrice de la Fédération francophone des Ecoles de Devoirs

Eugène Ernst, Secrétaire général CSC-Enseignement

Nico Hirtt, membre de l'APED

Jean-Pierre Kerckhofs, Président de l'APED

Joan Lismont, Président communautaire SEL (SETCa)

Christine Mahy, Secrétaire générale du RWLP

Véronique Marissal, Coordinatrice de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles

Chantal Massaer, Directrice d'Infor Jeunes Laeken

Sylvie Pinchart, directrice de Lire et Ecrire

Luc Pirson, Président de la FAPEO



Derrière l'écran de fumée du Pacte d'Excellence, le qualifiant s'enfonce dans la marchandisation

PAR CÉCILE GORRÉ

Alors que la première phase du Pacte d'Excellence vient d'être lancée, la réforme de l'enseignement qualifiant avance à grands pas. Madame Milquet, qui clame à cor et à cris que les conditions de réussite du Pacte passeront par une démarche participative menée avec les acteurs de terrain, une démarche de confiance menée pour et autour des acteurs de l'enseignement, semble respecter un tout autre « pacte » : celui de sa déclaration de politique communautaire !

En effet, ce 26 février, les gouvernements wallons, bruxellois, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Cofoc se sont réunis afin de valider des décisions importantes quant à l'avenir de l'enseignement qualifiant. Mais où est la concertation avec les acteurs de terrain ? Et quelle pourrait bien être la marge de manœuvre des acteurs de l'enseignement qui s'impliqueront dans la démarche du Pacte d'Excellence, si par ailleurs le politique a déjà décrété d'importantes réformes de structure ? Cette première phase du Pacte, consultation sur l'état des lieux de l'École, son sens et ses missions, lancée à grands renforts de publicité, n'aurait-elle comme but que de permettre à Madame Milquet d'avancer cachée ?



Des procédures spécifiques selon les priorités de la DPC

Ne soyons pas surpris car le Pacte l'annonçait explicitement : « Les propositions de réformes et d'actions déjà définies dans la Déclaration de politique communautaire en matière d'enseignement entrent parfaitement dans les objectifs du Pacte et doivent en faire partie intégrante par souci de cohérence. Comme elles sont déjà précisées dans un accord de gouvernement elles ont à ce titre un statut différent »⁽¹⁾. Leur statut est tellement différent que « Le Gouvernement pourra donc adopter, sans attendre la conclusion du Pacte, des notes et des projets de décret visant à implémenter les différentes mesures de la Déclaration de politique communautaire [...] »⁽²⁾.

Les choses sont donc claires : les actions définies dans la DPC sont prioritaires, elles font partie du Pacte, mais pas vraiment, puisqu'elles ne sont pas vraiment soumises à la concertation. En d'autres termes, je vous demande votre avis, mais je fais quand même comme je veux puisque cela faisait partie de ma Déclaration de Politique Communautaire. De quoi allons-nous discuter alors, Madame Milquet, lors des innombrables rencontres, débats, conférences, symposiums, groupes de travail, discussions en ligne annoncés dans la Phase I du Pacte ?

Une formation tout au long de la vie

Les mesures déposées en concertation par les quatre ministres compétents, Joëlle Milquet, ministre de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, Eliane Tillieux, ministre de l'Emploi et de la Formation de la Région wallonne, Didier Gosuin, ministre de l'Emploi, de l'Economie et de la Formation professionnelle de la région Bruxelles-capitale et Isabelle Simonis, ministre de l'Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, vont dans le même sens : une synergie renforcée entre les organismes de formation et les entreprises privées au service d'une formation tout au long de la vie (leitmotiv européen par excellence).

Les bassins de vie

Le territoire wallon a été divisé en 10 bassins de vie enseignement qualifiant-formation-emploi favorisant

les collaborations entre l'ensemble des acteurs pour mieux ajuster l'offre de l'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins du terrain. Ces bassins, entités jugées moins rigides que les Provinces, ont donc pour objectif de faire coïncider les offres de formations (enseignement de plein exercice, Cefa, forem, Ifapme, ...) avec les besoins socio-économiques de chaque bassin. Cette seule mesure permettra donc aux entreprises locales de former une main-d'œuvre « clé sur porte » et de piloter les formations et les programmes. Par la même occasion, des formations jugées obsolètes ou ne correspondant pas aux besoins du bassin de vie pourront simplement être supprimées. Faudra-t-il, dorénavant, déménager si on veut être infographiste et que cette formation a été supprimée de l'offre du bassin de vie où on habite car elle ne correspondait pas aux besoins socio-économiques dudit bassin ? Cela semble tout simplement absurde et totalement contradictoire par rapport à la demande de mobilité européenne puisque le travailleur risque d'être cantonné dans son bassin de vie.

L'harmonisation des statuts et contrats d'apprenant

Ce point était également annoncé dans la DPC. La mesure est claire et répond à un objectif précis : la transformation « progressive » du degré professionnel en un enseignement en alternance. Ainsi, pour atteindre cet objectif, il fallait tout d'abord harmoniser les statuts, ce qui sera fait grâce à la mise en place de l'Office francophone de la formation en alternance (Offa). Cette structure de gestion établira un statut unique du jeune en alternance, mettra en place un contrat d'alternance commun à tous les opérateurs et veillera à renforcer les partenariats entre chaque bassin et les fonds sectoriels des entreprises. La logique est la même : par la généralisation des stages en entreprise, la formation initiale sera davantage en lien avec les besoins du monde du travail.

Cette mesure concerne, pour l'instant, les élèves des Cefa, de l'Ifapme et du Sfpme, mais pourrait et sera, comme annoncé dans la DPC, généralisée à tout élève fréquentant le qualifiant. L'entreprise, une fois de plus, pilotera la formation qualifiante.

Trois fois plus de profils métiers

Le Service Francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) a pour mission d'élaborer les profils de



métiers traduisant une certaine réalité économique (référentiel commun pour l'entreprise, l'apprenant, l'opérateur de formation, ...). Leurs productions seront triplées chaque année : 30 nouveaux profils prévus en 2015, 35 en 2016 et 40 en 2017 pour atteindre 150 profils en 2017 contre 15 par an actuellement.

Ces profils sont annonciateurs de la généralisation de la certification par unités (CPU), actuellement en application dans 4 sections (esthétique, coiffure, mécanicien d'entretien automobile et mécanicien polyvalent automobile). La formation est harmonisée, divisée en unités, ce qui permet à l'apprenant de faire valider ces différentes unités dans n'importe quel organisme de formation. Ainsi, déclare Joëlle Milquet, « Si un jeune qui a fait quatre modules de formation en électricité devient demandeur d'emploi, il pourra reprendre sa formation là où il l'a arrêtée auprès d'un autre opérateur ».⁽³⁾

Ce mécanisme met, une fois de plus, en avant la formation tout au long de la vie. Chaque apprenant sera responsable de sa formation et responsable également du fait qu'il ne trouve pas de travail car c'est à lui de gérer son capital humain.

ment qualifiant, en les rapprochant au maximum des processus techniques et organisationnels des entreprises dans lesquelles ces élèves seront amenés à travailler à la fin de leur parcours scolaire ».⁽⁴⁾ Ce n'est qu'un premier pas car des accords de ce genre sont annoncés avec les secteurs de l'agro-alimentaire, du bois, de la chimie et pharma et de l'esthétique.

Ces différentes conventions permettront de généraliser les stages en entreprises et par là même la formation en alternance, la formation des enseignants en entreprise,...

Une voie royale est dès lors tracée pour le monde de l'entreprise qui rêvait depuis longtemps de piloter l'enseignement et de façonner la main d'œuvre dont il a besoin. L'Etat, quant à lui, peut ainsi se décharger d'une mission qu'il pourra progressivement déléguer au secteur privé. Avec toutes les conséquences que cela suppose...

1) *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*, p.43.

2) *Ibidem*

3) *La Libre Belgique*, jeudi 26 février 2015, p.10.

4) <http://www.joellemilquet.be/2015/02/enseignement-qualifiant-une-nouvelle-etape-pour-des-actions-concretes-de-collaboration-entre-les-ecoles-les-eleves-et-les-entreprises/>



La Certification

Toujours dans la même logique, les opérateurs de formation (enseignement obligatoire, Ifapme, Sfpme, Forem,...) mettront en œuvre les UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) inscrits dans les profils de formation du SFMQ afin d'harmoniser le parcours de formation tant aux niveaux régional, communautaire, fédéral qu'europpéen. Ce cadre francophone des certifications (CFC) pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (encore elle !) individualisera complètement la formation et accentuera encore la compétitivité des travailleurs sur le marché de l'emploi.



De nouvelles conventions sectorielles

Depuis fin 2014, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre chacun des Ministres de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi et les différentes fédérations sectorielles dans le but de renforcer les synergies enseignement – entreprises. Ainsi, ce 6 février, des conventions ont été signées avec les représentants du secteur de la coiffure afin « d'améliorer encore la qualité des formations proposées dans l'enseigne-



Regards sur l'éducation 2011
LES INDICATEURS DE L'OCDE



APED/OVDSBELGIQUEINTERNATIONAL PISTE PÉDAGOGIQUE BRÈVES LIRE

POUR COMPRENDRE QUI DÉCIDE: L'OCDE

PAR MICHELE JANSS

Les analyses, mesures et comparaisons produites par l'OCDE, et plus particulièrement les études qu'elle consacre à l'éducation, sont présentées, avec les recommandations qui les accompagnent, comme la source d'inspiration et le point de départ incontournables des politiques à

mettre en place pour sortir de la crise.

Décoder les études PISA (Programme international pour le suivi des acquis) consacrées à l'enseignement, mettre ces clarifications à la disposition des citoyens et plus particulièrement des enseignants est une entreprise qui se révèle plus complexe qu'un simple constat des progrès et reculs enregistrés. Un dossier antérieur de N. Hirtt nous l'a suffisamment démontré (1).

La base de données économiques de l'OCDE, si elle est une des plus fournies au monde, sert sans nuances mais au moyen d'une communication très étudiée, le libéralisme économique. Les nombreux chercheurs qu'elle mobilise, forment un think tank, inquiet de la bonne application aux systèmes éducatifs de ses recettes, toutes ultralibérales comme il se doit. Du « cousu main » pour une école plus soucieuse de l'état du marché et de « l'employabilité » des élèves par ce même marché, que de développement par la culture et le savoir.

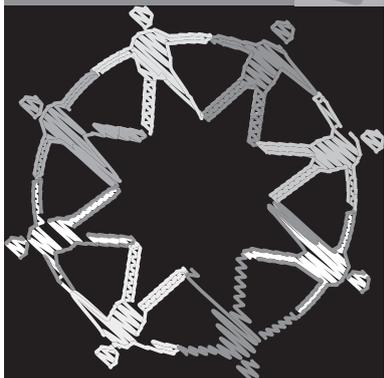
L'histoire et le fonctionnement de l'OCDE témoignent d'un basculement idéologique qui a eu lieu dans la deuxième moitié du XXème siècle. L'idée centrale est de considérer l'économie comme n'obéissant qu'à des lois naturelles, ne devant pas être entravée ou régulée par l'action publique des Etats.

Un peu d'histoire...



En juillet 1944, alors que le débarquement des forces alliées en Normandie n'est pas terminé (la libération de Paris n'aura lieu qu'en août), 730 délégués des 44 nations alliées et un observateur soviétique se réunissent à Bretton Woods, aux Etats-Unis, afin de mettre au point un système monétaire mondial qui doit favoriser la reconstruction et le développement des pays touchés par la guerre. Il s'agit aussi pour les Etats-Unis d'ouvrir l'Europe aux produits américains.

Le plan des Britanniques était ébauché dès 1941 et visait à préparer un système monétaire mondial fondé sur une unité de réserve non nationale, le banco. Les Américains proposaient plutôt de créer un fonds de stabilisation construit sur les dépôts des Etats et une banque de reconstruction pour l'après-guerre. C'est la





proposition américaine qui l'emporte, organisant le système monétaire mondial autour du dollar US, mais avec un rattachement nominal à l'or.

Deux organisations, toujours en activité, voient le jour lors de cette conférence : la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI). Ces deux institutions ont un point commun : les États-Unis y sont seuls à pouvoir exercer un droit de véto. Les pays européens, alors ruinés, doivent accepter que des conditions soient liées aux prêts du FMI.

En 1948, le plan Marshall, officiellement appelé « programme de rétablissement européen », est mis en place afin de reconstruire une Europe ravagée par la guerre mais aussi de « protéger les États libres de l'avancée du communisme » (2). Les États-Unis demandent aux États européens de s'accorder entre eux au sein de l'OECE pour commencer la reconstruction. Cette organisation européenne de coopération économique a comme mission de répartir les crédits du plan Marshall et de coordonner l'économie des pays bénéficiant de fonds. La libéralisation du commerce et des échanges monétaires en est le but avoué. Cette organisation, ancêtre de l'OCDE, doit étudier la possibilité de créer une union douanière ou de libre-échange.

L'OECE comprend l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Allemagne occidentale, zones d'occupation anglaise, américaine et française.

La structure de l'OECE consiste en comités chargés de domaines spécifiques : alimentation et agriculture, charbon, électricité, pétrole, sidérurgie, matières premières, équipement, métaux non ferreux, produits chimiques, bois, pâtes et papiers, textiles, transports maritimes et intérieurs, programmes, balance des paiements, échanges, paiements intra-européens et main-d'œuvre.

L'OECE accomplit également un important travail d'échange d'informations statistiques.

L'URSS refuse le plan Marshall, le libre-marché et la libération économique étant incompatibles avec l'économie communiste. Staline ne veut pas que les pays sous influence soviétique passent sous contrôle américain. La guerre froide commence.

A partir de 1952, l'OECE perd de son utilité. L'OTAN se servira de ses comités pour alimenter ses propres travaux. La création de la CEE, pour une coopération économique entre RFA, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas, en 1957, rend la situation de

l'OECE bancal et fait échouer, notamment, la conclusion d'un accord de libre-échange dans le cadre de l'Organisation.

En 1961, l'OCDE, comprenant les États-Unis et le Canada, se substitue à l'OECE.

Comment fonctionne l'OCDE ?

Le conseil de l'organisation se compose d'un représentant par pays membre, il se réunit régulièrement afin de fixer les priorités des travaux qui seront réalisés par le secrétariat.

Les comités (environ 250) sont des groupes de travail et groupes d'experts spécialisés. Ils débattent des idées et progrès réalisés en économie, échanges, emploi, science, éducation et marchés financiers.

Le secrétariat, présidé actuellement par M. Angel Gurría, effectue les travaux suivant les priorités fixées par le conseil. Le secrétariat, établi à Paris, au château de la Muette, compte quelque 2500 agents. Ils ne sont pas tous basés à Paris, certains travaillant dans des centres de l'OCDE à l'étranger.

« L'OCDE est financée par ses pays membres. Les contributions financières des membres au budget annuel sont calculées à partir d'une formule qui dépend de la taille de l'économie de chacun des pays membres. Les États-Unis sont le contributeur le plus important, suivis par le Japon. Avec l'approbation du Conseil, les pays peuvent également apporter leurs contributions de manière distincte à des programmes particuliers qui ne sont pas financés à partir du budget de base. Le budget de l'OCDE et son programme de travail sont établis par le Conseil ». (3)

Que fait l'OCDE ?

On trouve, sur son propre site, une description du rôle que s'assigne l'OCDE : « La mission de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.

L'OCDE offre aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs. Nous travaillons avec les gouvernements afin de comprendre quel est le moteur du changement économique, social et



environnemental. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux d'échanges et d'investissement. Nous analysons et comparons les données afin de prédire les tendances à venir. Nous établissons des normes internationales dans un grand nombre de domaines, de l'agriculture à la fiscalité en passant par la sécurité des produits chimiques.

Nous examinons également les questions qui affectent directement la vie des gens, comme le coût des impôts et de la sécurité sociale ou le temps libre dont ils disposent. Nous comparons la façon dont les systèmes éducatifs préparent les jeunes à la vie moderne et la façon dont les systèmes de retraite protégeront les citoyens plus âgés.

En nous appuyant sur les faits et l'expérience concrète, nous recommandons des politiques dont le but est d'améliorer la vie de tous. Nous travaillons avec les entreprises, à travers le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE, et les syndicats, à travers la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE. Nous consultons d'autres organisations de la société civile, notamment en organisant chaque année le Forum de l'OCDE. Tous nos travaux ont pour point commun un engagement partagé en faveur du développement durable, de l'emploi et des échanges, reposant sur la coopération internationale et visant le bien-être de tous. Chemin faisant, nous nous efforçons aussi de rendre la vie plus dure aux terroristes, aux fraudeurs fiscaux, aux entrepreneurs véreux et à tous ceux qui sapent les fondements d'une société juste et ouverte.»⁽³⁾

Voilà pour la présentation officielle ! En réalité, on assiste à une mondialisation des politiques ultralibérales, via un organisme financé par nos Etats, qui se fixe ses propres règles et travaille à l'acceptation d'un système de relations internationales entre Etats bénéficiant aux intérêts des États-Unis et de ses alliés.

La promotion de politiques et les mesures de productivité ne consistent pas en d'anodines spéculations : dernièrement, la visite du secrétaire M. Angel Gurría à notre premier ministre, afin de lui remettre ses conclusions sur les « progrès » de la Belgique, a été présentée dans les médias comme de première importance. Ce rapport a d'ailleurs été commenté dans la presse sous forme de « bons points » et « mauvais points » attribués à notre pays, allant jusqu'à expliquer comment cela fonctionne : si la Belgique ne suit pas les recommandations de l'OCDE, elle risque de perdre sa « bonne réputation » et de se faire taper sur les doigts par l'Europe, le FMI, la BCE... Ainsi, sans avoir l'air d'y toucher, l'OCDE se présente comme conseiller incontournable de la politique belge.

Le fait de rendre la vie plus dure aux terroristes, fraudeurs et entrepreneurs véreux reflète le côté « punitif » de l'organisation qui, en principe, n'a aucune légiti-

mité en matière de poursuites. En effet, ces catégories d'individus sont normalement traquées par toutes les polices financières ou criminelles qui font leur travail. Tout comme les violeurs, les trafiquants de drogues ou d'êtres humains... Pourquoi ne citer que les terroristes, fraudeurs fiscaux et entrepreneurs véreux ? Pour les deux derniers, on comprend le rapport à l'économie et le raccourci qui les rend responsables de la crise camoufle les inégalités sociales. Pourquoi y associer les terroristes ? Parce que, dans le contexte des guerres provoquées par les principaux pourvoyeurs de fonds de l'organisation, c'est sans aucun doute l'actualité qui dicte la ligne à suivre. Sinon, pourquoi ne pas citer les violences ou corruptions policières qui secouent des Etats comme les USA ou le Mexique ? La communication de l'OCDE ne met en lumière que ce qu'elle veut bien.

L'OCDE, dépourvue officiellement de pouvoir de coercition, produit des rapports relayés docilement dans les médias afin de conditionner l'opinion.



Le grand bond en arrière

Serge Halimi, dans son essai « Le grand bond en arrière », étudie comment l'ordre libéral s'est imposé au monde car « il a beaucoup fallu penser pour les marchés avant que ne se généralise l'idée qu'on ne pourrait plus penser contre eux »⁽⁴⁾. Il y montre comment « changer le monde » est devenu un but pour la droite américaine et les néolibéraux en général. Serge Halimi met en lumière la mise en place de politiques, de stratégies et de création d'organisations internationales (OCDE, FMI, BM, BCE...) dont le but est, essentiellement, de faire triompher leurs idées au niveau mondial et de « fabriquer du marché ».

Dans un chapitre qu'il consacre à l'OCDE, il démontre combien les travaux de l'organisation sont douteux : « ... ses pronostics sont pour le moins hasardeux: entre décembre 1995 et mai 1996, elle (l'OCDE) a dû diviser par cinq ses prévisions de croissance pour l'Allemagne... Pour l'année 1996! Depuis 2004, l'OCDE publie d'ailleurs ce genre de chiffre en indiquant une marge d'erreur parfois égale au taux de croissance annoncé. »⁽⁴⁾

Pour lutter contre le chômage, l'OCDE recommande, entre autres, plus de flexibilité du marché et des travailleurs, ignorant superbement qu'il n'y a suffisamment de postes offerts que pour mettre au travail une petite partie des demandeurs d'emploi et que les pays où le taux d'employabilité est le plus grand est aussi celui où on trouve le plus d'emplois à temps partiel et de situations de précarité⁽⁵⁾. Et pourtant,



ces recommandations continuent à modeler nos politiques. Cette même flexibilité, avec les compétences qui s'y rattachent, envahit l'enseignement.

Si l'OCDE consacre une bonne partie de ses travaux à l'analyse des systèmes d'enseignement, c'est qu'il faut rendre ceux-ci plus compétitifs. Evidemment, cette compétitivité-là ne tient compte ni du développement personnel ni d'une évolution sociale rendue possible par l'éducation. L'école reste soumise au sacro-saint « marché du travail ». La pensée néolibérale s'impose de la même manière dans les cours d'économie au cœur des universités : à l'UCL, les étudiants jugeant leur cursus trop dogmatique, n'ont obtenu que récemment un cours d'histoire des doctrines économiques. Les prévisions de l'Organisation ne sont pas pertinentes et ne tiennent compte ni des exigences nationales, ni des spécificités de chacun. Ce travail de collecte de statistiques et d'analyses devrait être confié aux universités et soumis au débat contradictoire. Les sommes versées à l'OCDE seraient plus utiles à l'enseignement supérieur...

En conclusion : « *l'organisation de coopération et de développement économique devrait être vendue ou dissoute...elle ne cesse d'expliquer que le contribuable est trop imposé. Pourquoi devrait-il participer plus longtemps au financement d'un organisme qui n'a d'autre obsession que de le dépouiller des quelques droits sociaux que le marché lui laisse?* » (4)

Notes

(1) N. Hirtt, PISA : France et Belgique, champions de l'inégalité : <http://www.skolo.org/spip.php?article1656>

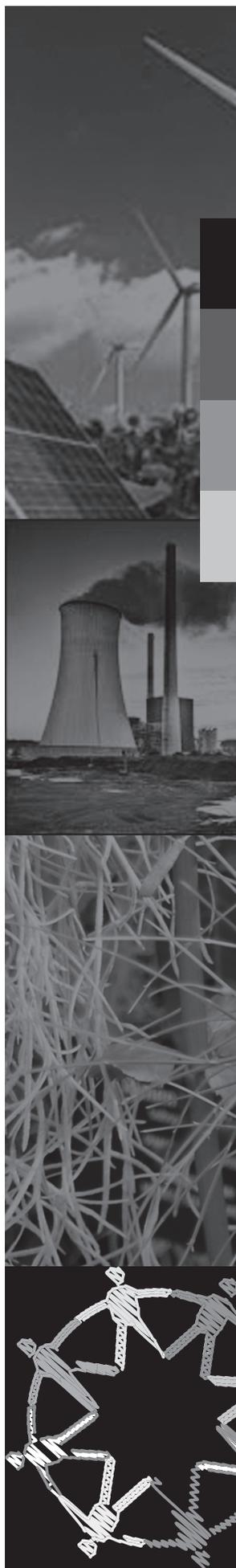
(2) Discours de Harry Truman au Congrès des Etats-Unis - 12 mars 1947

(3) Site de l'OCDE, <http://www.oecd.org/>

(4) Serge Halimi, *Le grand bond en arrière, comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Éléments - Editions Agone 2006

(5) Mateo Alaluf, *Taux d'emploi* : <http://politique.eu.org/spip.php?article3072>





MOBILISATION GÉNÉRALE AUTOUR DE NOTRE NOUVELLE ENQUÊTE!

Que savent-ils
de l'énergie et
du réchauffement
climatique ?

Les citoyens de demain seront-ils en mesure d'affronter les problèmes d'énergie et de réchauffement climatique ? Que savent les élèves, en fin d'enseignement obligatoire, à propos de ces deux sujets cruciaux et étroitement liés ? Afin d'y répondre, l'Aped organise une vaste enquête. Pour réussir, nous avons besoin de l'aide de professeurs ou chefs d'établissement de l'enseignement secondaire.

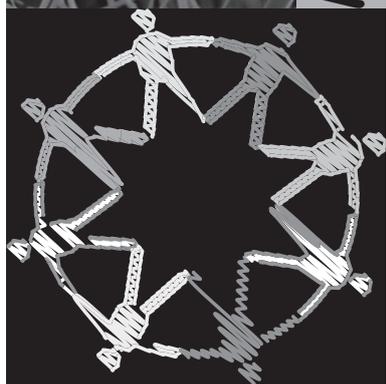
Il ne fait plus de doute que l'épuisement des ressources énergétiques et le réchauffement climatique engendré par l'homme constitueront deux des plus importants défis que devront relever les générations qui quitteront bientôt nos écoles. En 2008, l'Aped avait déjà organisé une étude sur les « savoirs citoyens critiques » des élèves de fin d'enseignement obligatoire. Celle-ci avait fait l'objet de trois pages de compte rendu dans le journal *Le Soir*. A l'époque, certaines questions portaient déjà sur l'énergie et le changement climatique. Sept ans plus tard, nous voulons remettre ça, mais en nous concentrant exclusivement sur ce double thème.

Cette enquête vise les élèves de 5e, 6e ou 7e année de l'enseignement secondaire, toutes filières confondues. Nous ciblons avant tout les élèves des écoles belges. Les élèves francophones d'autres pays peuvent également participer, mais leurs résultats ne seront pas comptabilisés dans le rapport final et ils auront accès à un questionnaire adapté (certaines questions étant trop spécifiquement « belges »).

L'enquête consiste en un questionnaire, de type QCM, comprenant une trentaine d'items relatifs aux ressources énergétiques et au changement climatique, ainsi que quelques questions permettant de situer le profil socioculturel de l'élève (dont l'anonymat est évidemment garanti).

Entre le 20 avril et le 29 mai, vos élèves devront répondre au questionnaire, individuellement et sous la surveillance d'un professeur ou d'un éducateur. Le plus simple sera de les faire travailler en ligne, sur ordinateur (si vous optez pour la version papier, vous devrez encoder leurs réponses ultérieurement ; comptez 4 minutes par élève en travaillant à deux, une personne encodant ce que l'autre dicte).

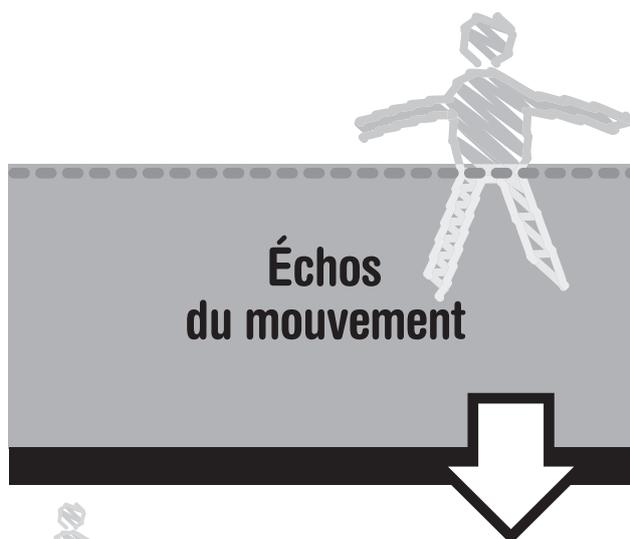
Ensuite, il ne vous restera plus qu'à compléter vous-même un tout petit formulaire en ligne pour chacune des classes concernées (1 à 2 minutes maximum). Nous vous communiquerons les « bonnes réponses » afin de permettre une ex-





ploitation pédagogique ultérieure en classe. Fin 2015, vous recevrez également une analyse statistique des réponses de vos élèves. Vous êtes partant ? Alors inscrivez-vous, sans plus attendre (si vous comptez faire compléter l'enquête dans plusieurs écoles, il faut, pour des raisons techniques, effectuer une inscription séparée pour chaque établissement).

Sur le site enquete2015.skolo.org vous trouverez le lien vers le formulaire en ligne ainsi que des documents utiles (texte de présentation de l'enquête, lettre aux chefs d'établissement, etc.)



Région de Charleroi

Le mercredi 4 mars, la régionale carolo organisait une soirée-débat : « **La Belgique, championne des inégalités scolaires. Et à Charleroi ?** ». On le sait, les résultats scolaires des enfants dépendent fortement de leur origine sociale. Et Charleroi ne dément pas ce constat : taux record de redoublements, 66 % d'enfants bénéficiant d'un encadrement différencié (selon le statut socioéconomique de leurs parents). A titre de comparaison, à quelques km de là : Nivelles en compte seulement 2,8 %. Et ce n'est pas le Pacte d'Excellence annoncé triomphalement par Mme Milquet qui y changera quelque chose ! Une quarantaine de personnes s'étaient déplacées pour entendre le témoignage de Valérie Reins (à lire dans ce numéro) et l'analyse de Nico Hirtt, puis en débattre. La régionale, forte de ce succès, compte bien poursuivre sa progression.



Région de Liège

Le jeudi 12 février dernier, la régionale liégeoise organisait une conférence-débat sur le thème: « **Faut-il éduquer les enfants au développement durable**

? Urgence écologique et justice sociale ». L'intervenant principal était Jean-Michel Lex, coordinateur de projets en éducation et formation en développement durable. La réflexion était également alimentée par les Apédiens Marc Jansen, directeur d'école fondamentale, et Bernard Legros, enseignant, essayiste et membre-fondateur du Mouvement politique des objecteurs de croissance (mpOC).

Une bonne quarantaine de personnes ont participé au brassage d'idées. Le sujet est loin d'être épuisé. Nul doute que la publication de l'enquête nationale de l'Aped nous donnera l'occasion d'y revenir.

Le mercredi 1er avril, à 19h30, la régionale organise une nouvelle soirée, cette fois en collaboration avec la section SEL-Setca de Fléron : « **Démocratisation du Supérieur ? Du pipeau ? Une analyse matérialiste, sociale et psycho-émotionnelle des mécanismes de sélection et d'autosélection.** » Le conférencier : Francesco Dell'Aquila, chercheur à l'APSE (ULg), doctorant FNRS et responsable à l'IFC. Ça se passera à la salle de l'ancienne Gare de Retinne, rue Laurent Gilyls 14 à Retinne (Fléron).

Jamais deux sans trois ! Le jeudi 7 mai, c'est Philippe Hambye, socio-linguiste à l'UCL, qui posera la question : « **Y a-t-il un problème avec les écoles dites «multiculturelles» ?** ». Lieu pressenti : école fondamentale communale « Vieille Montagne », Place Vieille-Montagne, 13 à 4000 Liège.



Formation de cadres le samedi 27 juin

Forts de la réussite de la première, en juin 2014, nous réitérons une formation des cadres de l'Aped/Ovds, réservée aux militants déjà actifs dans les régionales et désireux de devenir porte-parole de l'association. Lieu et contenus à préciser.

Rappel : le samedi 14 novembre, 8 heures pour l'école démocratique, pour fêter nos 20 ans

Nos sacro-saintes 6 heures muent légèrement pour fêter dignement nos 20 ans. Accueil à midi, pour deux temps d'ateliers de deux heures. Vers 18h, discours et verre de l'amitié. Puis place au repas et à la fête ! Pour les ateliers, promis juré, il y aura quelques belles surprises !



météo

La jeunesse belge francophone entre pessimisme et optimisme (irréaliste)

des plages

En juin dernier paraissaient dans *Le Soir* les résultats d'une étude consacrée à la question du sentiment d'optimisme chez les jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans, ceux que certains sociologues appellent la « génération Y », qui n'a jamais connu que la « crise ». Commanditée par la Fondation P&V, l'étude fut prise en charge par la VUB, qui envoya un questionnaire auquel deux mille personnes répondirent. Il en ressortit que les répondants étaient à 80% optimistes en ce qui concerne leur futur niveau de vie et plutôt pessimistes sur l'avenir du monde, ce qui apparaissait déjà comme une contradiction. Quelques mois plus tard, dans *Le Soir* du 28 janvier 2015, la tendance est confirmée, suite à une enquête conjointe de Solaris, la RTBF et *Le Soir*, mais cette fois à partir d'une tranche d'âge revue vers le bas : les Belges francophones âgés de 18 à 30 ans. La nouveauté vient de la façon dont le quotidien présente la chose, en n'hésitant pas à titrer « L'immense pessimisme des jeunes » à la une.

Quelques chiffres éloquentes : seuls 5% pensent que voter peut changer les choses ; 46% jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien ; seuls 7% estiment que le gouvernement œuvre à améliorer le niveau de vie de la population ; et globalement, 63% sont pessimistes pour l'avenir de la société. Cette propension n'est cependant pas propre à leur génération. Comme leurs aînés, les jeunes sont donc désabusés. En plus, ils sont lucides. Et c'est plutôt une bonne nouvelle, car la lucidité est une condition indispensable pour envisager un agir politique salvateur.

Mais la désillusion peut aussi bloquer toute envie d'action et renforcer le cynisme. Alors, attendons de voir... Ce pessimisme ambiant n'empêche pas l'optimisme irréaliste de fonctionner à plein en ce qui concerne la vie personnelle, comme le rappelle le psychologue Bernard Rimé (UCL). L'optimisme irréaliste consiste à imaginer son propre futur « avec des lunettes roses », en





espérant passer entre les mailles du filet. Ce mécanisme de défense psychologique est universel et permet de nous soutenir dans notre existence. Néanmoins, ce qui a le plus de chance d'advenir pour la grande majorité des classes populaires et moyennes est plutôt à regarder avec des lunettes noires. Que cela nous plaise ou non, ça va être dur, car notre société thermo-industrielle, toute omnipotente qu'elle apparaisse, ne sera pas résiliente. Un vrai responsable politique devrait se la jouer Churchill⁽¹⁾ : chers compatriotes, il y aura du sang, de la sueur et des larmes, mais nous allons quand même essayer de passer le cap !

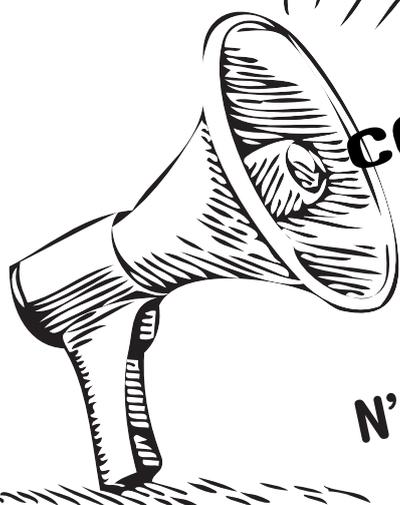
Depuis une trentaine d'années, l'ascenseur social est en panne, les inégalités explosent, et aujourd'hui les yeux se décillent enfin auprès de 65% des jeunes des milieux populaires (56% du total), qui sont d'accord avec ce constat. La cause de la panne est à rechercher dans la conjoncture économique principalement, mais l'École y joue aussi un rôle. Venons-y, justement. 52% des jeunes estiment qu'elle ne prépare pas convenablement aux réalités du monde de travail, et 46%, aux réalités du monde en général (à savoir comprendre les ressorts de la société dans laquelle on vit). Rappelons que si l'École ne prépare pas bien au monde du travail, c'est assez normal, puisque là n'est pas sa mission. Le deuxième chiffre est plus parlant et préoccupant, car là l'École faillit à son devoir, quand près d'une personne sur deux avoue ne pas mieux saisir les tenants et aboutissants de notre monde après être passée par les bancs des classes. La question philosophique à se poser n'est pas seulement « que faire ? », mais « que va-t-il se passer ? ».

Une des premières idées pour remédier à ce mal serait d'enfin instaurer un cours de philosophie dans l'enseignement secondaire. Et mieux encore, l'enseignement polytechnique tel que prôné par l'Aped. Avec entre autres comme contenus la question de la religion et de la laïcité – revenue tragiquement dans l'actualité –, mais aussi la philosophie politique et morale, ainsi que l'épistémologie (incluant la critique rationnelle de l'idéologie de la science et de la technique). Comprendre comment et pourquoi nous en sommes arrivés là, pour avoir une chance d'entrevoir comment en sortir, n'est-ce pas une perspective intellectuelle passionnante?

Bernard Legros

(1) Même si j'abhorre beaucoup d'autres aspects du personnage, sur ce coup-là, il a eu raison et s'est montré courageux.





COUPS DE GUEULE

N'importe quoi!

Par Philippe Schmetz

Et le Grand N'importe Quoi (GNQ) de ce numéro est attribué (roulement de tambour)... à un titre de la Libre Belgique du 10 mars 2015 : « *La formation en alternance crée de l'emploi en Wallonie: Delphine et Jessica témoignent* ». L'IFAPME se targue d'un taux d'insertion des apprentis de 86 % dans les 6 mois qui suivent leur certification. Mieux : « *Beaucoup de ceux qui ne terminent pas leur formation arrêtent parce qu'ils se sont vu proposer un poste, ou partent avec des certifications partielles qui leur permettent de solliciter un emploi* » précise Jacques Bounameaux, administrateur général de l'IFAPME. Nous ne contesterons pas ces chiffres. Mais de là à s'autoriser une interprétation aussi délirante que celle de la Libre... Ainsi donc, quand un jeune trouve un emploi, il crée un emploi !!? Quelques questions, comme ça, histoire d'y voir plus clair... : quand un jeune est engagé dans un emploi disponible, ne ferme-t-il pas l'accès à l'emploi d'autres demandeurs ? s'il lui arrivait de perdre cet emploi, ses certifications partielles ou complètes seraient-elles un gage suffisant pour rebondir ? les employeurs n'accordent-ils pas une préférence aux jeunes qu'ils ont pu tester, former et exploiter à leur gré durant le stage ? les emplois en questions sont-ils de qualité ? si tel entrepreneur peut engager un travailleur, n'est-ce pas parce que son entreprise se développe... au détriment d'autres, où l'on licencie, dans un marché concurrentiel ? Et enfin : quand on commet un titre pareil dans la presse, c'est qu'on est profondément débile, ou qu'on cire les pompes du patronat, ou un peu des deux ?

Stages en entreprise: au service de qui?

Par Michèle Janss

Les stages en entreprise ont commencé pour les élèves du qualifiant. Cette année, ils sont passés de deux à quatre semaines, plus longs dans certaines sections, certains établissements scolaires, selon les choix. Sur le terrain, la situation est loin de l'image idyllique de l'élève qui s'épanouit en entreprise afin de s'adapter au monde du travail qui finira par lui fournir un emploi...

D'abord, trouver un stage a été particulièrement difficile. En effet, l'allongement du temps passé en entreprise entraîne un surplus d'élèves à placer, tous les établisse-



ments déversant au même moment leur lot de stagiaires sur le marché. Beaucoup de firmes refusent donc, soit qu'elles sont déjà servies, soit qu'elles auraient bien accepté de prendre un élève pour deux semaines mais pas plus. Il s'agit, pour beaucoup, souvent de ceux qui s'occupent réellement des nouveaux venus. Pour ces entreprises, boutiques, PME ou structures plus importantes, le surplus de travail que représente l'accueil, la surveillance et le suivi, fait réfléchir à deux fois.

Mais d'autres, au contraire, se réjouissent : des « petites mains » gratuites vont pouvoir se charger du nettoyage, du rangement des stocks. On en profite pour changer les rayons, rafraîchir les armoires sans déboursier un centime d'euro. Car les stages sont souvent aussi le premier contact avec les dures réalités du monde du travail : l'employeur, loin de se soucier du développement personnel de l'élève, de l'enseignement d'excellence et de la citoyenneté responsable, doit faire du chiffre.

Quant à fournir un emploi... Le régime actuel des stages, s'il s'installe pour plusieurs années, va offrir de manière systématique et régulière de la main d'œuvre docile (il faut réussir son année) et gratuite !!! A quoi bon engager du personnel supplémentaire ?

L'école en adéquation avec le monde du travail est décidément, plus qu'on ne le pense, au service du monde du travail.

**Bassins de vie et Task
Force Emploi Formation
Enseignement Entreprises:
toujours le même mensonge!**

Par Nico Hirtt

La Région bruxelloise dispose désormais d'une Task Force Emploi Formation Enseignement Entreprises, composée de représentants des partenaires sociaux bruxellois, des ministres régionaux et des ministres communautaires. Dans le même temps, la Wallonie ratifie ses 10 bassins de vie, rassemblant au sein d'une même instance les acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'insertion professionnelle « pour favo-

riser les initiatives de formation et d'insertion pertinentes débouchant sur des créations d'emploi ».

Toujours le même mensonge : on va combattre le chômage par une meilleure adéquation école-entreprise. Faut-il rappeler que les emplois vacants représentent entre 1,0 et 1,4% du marché du travail ? Alors que le chômage s'établit à 10-15% selon le mode de calcul. Donc même en supposant que tous les emplois vacants seraient comblés par une meilleure qualification (ce qui est évidemment excessivement optimiste); même en supposant que tous ces emplois comblés n'auraient aucune incidence secondaire sur d'autres emplois (dix restos qui recrutent, ne nous feront pas manger plus, ce sont donc des ventes en moins et des emplois supprimés ailleurs) ; même dans toutes les hypothèses les plus optimistes, l'amélioration de la formation ne pourra jamais éliminer qu'un dixième du chômage. En d'autres mots, pour neuf jeunes sur dix, il sera toujours aussi difficile de trouver un emploi, avec ou sans diplôme. Et ils seront donc à peu près toujours autant les proies des bonimenteurs qui promettent de donner « un sens » à leur vie. ? Oui, ils ont besoin de trouver un sens à leur vie. Mais l'école ne doit pas leur mentir en promettant des emplois et des richesses qu'ils n'auront pas. Ils veulent se battre contre ce monde ? Eh bien que l'école leur en donne les armes ! Pas les Kalachnikov, mais les armes intellectuelles, les armes du savoir, les armes de la réflexion critique, les armes d'une capacité d'action collective efficace, les armes pour transformer la haine du mécréant en haine d'un système social soumis au capital.

**Fouilles policières « anti-
drogues » dans les écoles:
il est urgent... d'arrêter**

Par Philippe Schmetz

Au lendemain de la journée internationale des droits de l'homme, Infor-Drogues est interpellé par des parents d'élèves suite à une intervention policière « anti-drogues » dans un athénée de la Région bruxelloise. Ce type d'intervention, qui a tendance à se multiplier ces dernières années, est problématique pour différentes raisons. Infor-Drogues et la Ligue des Droits de l'Homme publient une brochure à ce sujet



(téléchargeable sur www.infordrogues.be)

Un premier élément qui étonne est l'ampleur du dispositif déployé (on parle souvent d'une vingtaine de policiers avec plusieurs chiens) par rapport aux quantités de substances découvertes : en moyenne 2,3 g (à 99 % du cannabis) par établissement scolaire (chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur en 2013).

A cet égard, les auteurs de la brochure relèvent que depuis plusieurs années les enquêtes de santé publique ne constatent pas d'augmentation de consommation de drogue parmi les jeunes scolarisés, bien au contraire.

D'un point de vue réglementaire, les directions d'école disposent de plusieurs circulaires ministérielles quant aux actions à entreprendre face à la consommation de drogue. Aucune ne promeut le recours à la police et encore moins aux fouilles collectives. De plus, la Ligue des Droits de l'Homme et Infor-Drogues s'appuient sur une solide analyse juridique qui démontre que les fouilles, ou les reniflages canins, doivent se baser, pour chaque élève visé, sur des indices sérieux de culpabilité. Une fouille ne peut donc pas être mise en œuvre sur de simples présomptions et ne peut pas être justifiée a posteriori par une découverte de drogue.

Les deux associations insistent également sur les effets néfastes de telles opérations car elles sapent la confiance nécessaire entre les élèves et l'école. Une école qui ne gère plus elle-même ses problèmes disciplinaires est une école qui risque de perdre son autorité dans le sens où elle ne sera plus une référence pour ses élèves.

Enfin, le secteur prévention-drogues rappelle que la peur (des produits ou du policier) n'est pas une stratégie efficace, seule l'approche centrée sur l'élève et ses besoins portant des fruits. La question de l'aide à proposer aux écoles est importante et c'est tout un secteur qui se mobilise pour aider les écoles à mettre en place des alternatives. À ce propos, le secteur réfléchit à l'organisation d'un vaste colloque participatif autour de cette thématique.





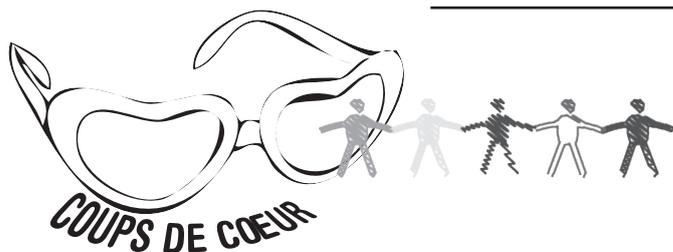
CADTM, Les chiffres de la dette 2015

Une mine d'informations « up to date », textes et graphiques, glossaire... disponible en version papier (6€) et au format pdf (<http://cadtm.org/Les-Chiffres-de-la-dette-2015>) sur le site du CADTM : brève histoire de la crise de la dette et des programmes d'ajustement, les inégalités dans le monde, la dette au Sud, Banque mondiale et Fonds monétaire international, dette au Nord, impact du « système dette ».



Le dictionnaire du prêt-à-penser, chronique du sociologue Mateo ALALUF sur le site de POLITIQUE, revue de débats. Extrait choisi : *L'augmentation du taux d'emploi traduit-elle pour autant une amélioration de l'emploi ? Les 6 pays de l'UE dont le taux d'emploi est le plus haut, à savoir dans l'ordre la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche et le Royaume-Uni, sont aussi ceux qui ont le pourcentage de travail à temps partiel le plus élevé. Par exemple, les Pays-Bas, cités en modèle en raison de leur taux d'emploi élevé (74,3%), ont un taux d'emploi en équivalent temps plein de 55,2%, inférieur à celui de la Belgique (55,4%) pointée pourtant parmi les mauvais élèves de l'Europe [1]. Le taux d'emploi mesure donc plus le poids du travail à temps partiel que l'emploi.*

(<http://politique.eu.org/spip.php?article3072>)



COUPS DE CŒUR



Théâtre

Nous avons adoré le spectacle de la compagnie Transhumance, **Pourquoi j'ai tué Pierre**, qui évoque avec autant de pudeur que de force les conséquences de la pédophilie. Texte admirablement écrit, mise en scène dynamique et inventive, trois acteurs on ne peut plus justes se partageant le monologue d'Olivier, l'enfant violenté. Après une pause, le spectacle tournera de nouveau en février - mars 2016. Qu'on se le dise !

Et, d'ici-là, il est possible de découvrir l'œuvre autobiographique d'où est tirée la pièce, la BD d'Olivier Ka et Alfred, publiée chez Delcourt Productions en 2006.

Renseignements et carnet pédagogique :
<http://www.transhumance.bel/projects/pourquoi-jai-tue-pierre/> (CG et PhS)

Je suis allée voir dans le cadre du festival de Liège la pièce **«Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu»**. Ce spectacle parle de politique d'asile européenne, de gestion des flux migratoires, de marchandisation de la sécurité des frontières, de centres ouverts/fermés,... le tout avec beaucoup d'ironie mais aussi de justesse et de sensibilité.

Sur scène, des jeunes comédiens belges, français mais aussi des sans-papiers dont les noms sont tus pour... des raisons de sécurité. Bref! Vous l'aurez compris: je vous invite à aller voir ce spectacle. Promis, vous ne vous endormirez pas. Promis aussi, c'est un spectacle qui donne tout son sens à l'idée de spectacle vivant.

Ce spectacle est une étape de travail. Ce qui veut dire que les comédiens vont encore travailler le projet avant de le proposer à des salles. Ce qui veut dire que nous pourrions avoir tout le loisir d'aller le voir peut-être dès l'année prochaine avec nos élèves.

(NDV) (
<http://www.nimisgroupe.com/>)



Musées

Ostende, le chalutier-musée Amandine

Vous sortez de la gare, il est là, sur le Visserskaai (quai des Pêcheurs) : le chalutier « Amandine » était spécialisé dans la pêche en Islande. « Mis à la retraite » en 1995, il a été aménagé en musée. Vous pénétrez d'abord dans la grande verrière qui le ceinture, où vous découvrez l'histoire de ces pêches lointaines, périlleuses et... miraculeuses. Puis vous accédez à l'ensemble du bateau, parfaitement préservé, peuplé de mannequins saisissants de réalisme. Voilà une visite sans esbroufe qui donne à approcher la réalité d'un métier aussi rude qu'attachant. PhS

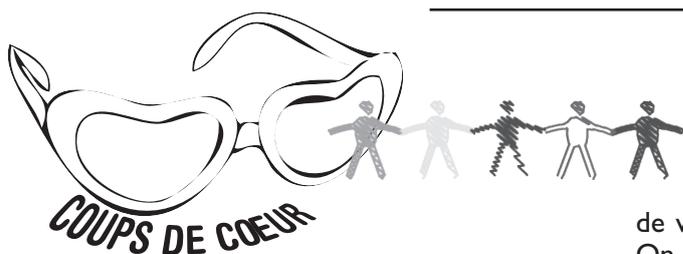
Info:
<http://www.visitoostende.bel/fr/faire/amandine/285#.VNfSrhtlbw>



Littérature

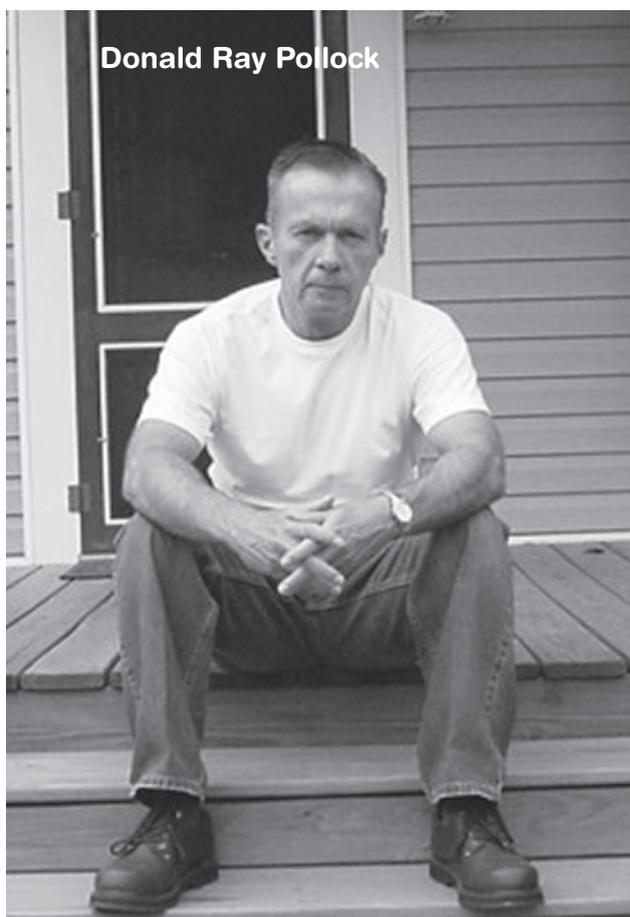
Donald Ray Pollock

C'est une recension élogieuse du Diplo qui m'a mis sur la piste de cet écrivain singulier. Après trente-deux années de labeur dans une usine de pâte à papier, Pollock s'impose comme un écrivain majeur de la littérature américaine. Plus qu'une découverte, une claque ! Âmes sensibles s'abstenir ! Knockemstiff, d'abord, un recueil de nouvelles dont le titre évoque un bled paumé du sud de l'Ohio. Deuxième moitié du XXe siècle. Pollock met en scène des laissés-pour-compte complètement déjantés, assommés d'alcool et de drogues frelatés. Une vision crue et comique à la fois de l'envers du rêve américain. Et ce style ! Ça attaque comme ça, et ça file droit sans le moindre répit : « *Un soir d'août au Torch Drive-in quand j'avais sept ans mon père m'a montré comment faire mal à quelqu'un. Il n'était bon qu'à ça. C'était il y a des années, quand aller au cinéma en plein air était encore une nouveauté dans le sud de l'Ohio. Ils donnaient Godzilla, et en première partie un film de soucoupes volantes à la con qui montrait comment des moules à tartes pouvaient conquérir le monde.* » Tout aussi réaliste, sauvage... et somptueusement écrit, le roman policier *Le diable*,



tout le temps, a trusté les prix littéraires. Un tout grand. A découvrir et à suivre de près ! PhS

Knockemstiff, nouvelles, éd. Libretto, 2010, 246 p.
Le diable, tout le temps, roman, Le Livre de Poche 2014, 403 p.



Colum McCann, Transatlantic, roman, éd. Belfond, 2013, 375 p.

Avec Les Saisons de la nuit, McCann figure très haut dans le classement de mes livres préférés. Son dernier opus, Transatlantic, vaut aussi le détour. 4e de couverture : « S'appuyant sur une construction impressionnante d'ingéniosité et de maîtrise, l'auteur bâtit un pont sur l'Atlantique, entre l'Amérique et l'Irlande, du XIXe siècle à nos jours. » Quatre générations de femmes, à la suite de Lily, domestique dublinoise partie vers l'eldorado américain, autant

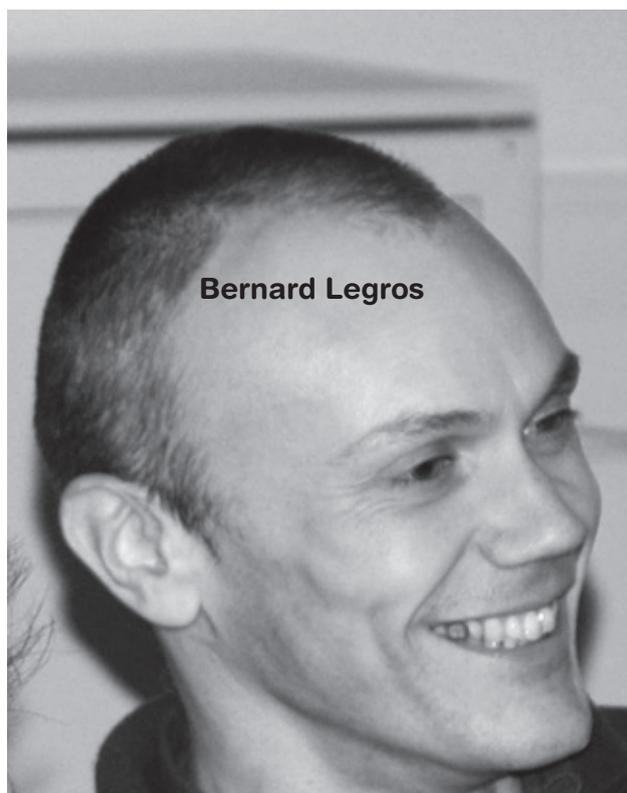
de vies vécues, malgré tout, au cœur de la violence. On croise aussi des figures historiques : Frederick Douglass, né esclave, devenu écrivain et homme politique afroaméricain, Arthur Brown et John Alcock, premiers aviateurs transatlantiques sans escale... McCann, une étonnante puissance d'évocation avec un minimum de mots.

PhS



Bernard Legros, Garrett List, la musique et l'avenir, Jacques Flament éditions, collection Figures, 2014, 119 p., 14 €

Garrett List, tromboniste et chanteur américain, Liégeois d'adoption, mérite bien cet ouvrage que l'ami Bernard lui consacre : profondément humaniste, viscéralement anticapitaliste, artiste au parcours éclectique, il aura sans cesse oscillé entre performances avant-gardistes et recherche d'une « musique populaire, pour les citoyens du monde ». Et son œuvre n'est pas finie. A noter particulièrement, sa longue expérience de professeur d'improvisation...





**Danielle MOURAUX,
Rondes familles et écoles carrées,
De Boeck, 2012**

Elèves chercheurs et familles partenaires. Malgré tant et tant de réformes, réflexions, décrets, essais, l'école continue à jouer un rôle dans la reproduction des inégalités sociales. Un constat désespérant ? Pas pour Danielle Mouraux, qui va creuser du côté de la multiplicité des rôles respectifs des familles et des écoles et, par conséquent, des relations entre ces deux entités, si souvent tendues.

Elle s'est focalisée, pour explorer ces relations, sur le « travail scolaire à domicile ». Pour elle, il n'est autre que la réalisation à la maison, quasi chaque soir, pour le lendemain généralement, d'un travail de type scolaire, écrit ou de mémorisation, exigeant un effort de la part de l'élève (après ses déjà nombreuses heures laborieuses sur les bancs de l'école) et transformant les parents en enseignant.e.s et évaluateurs. Ce travail exigé en dehors du temps scolaire partage, selon l'auteure, les élèves entre ceux qui ont compris la matière (et la répéteront donc chez eux sans difficulté) et ceux qui devront essayer de la comprendre et l'assimiler chez eux sans leur enseignant.e ; la soi-disant autonomie justificatrice de telles tâches imposées aux enfants n'est en fait que de la débrouillardise individuelle et une sorte d'abandon de l'élève à lui-même et à ses parents, ceux-ci ne possédant pas toujours de savoirs méthodologiques suffisants sur « la réalité des passages socio-cognitifs ».

En effet, l'imposition d'une « activité de sous-traitance scolaire qui exige un capital de savoirs et de compétences déterminé par la vie scolaire passée » fragilise les parents de certains milieux sociaux dans leur tâche d'accompagnement scolaire de leur progéniture et diminue les chances de succès de celle-ci.

Certes, la situation des bénévoles des écoles de devoirs est inconfortable : elles/ils se situent à la croisée de l'affectif (accueil et encouragement de tous les enfants), du relationnel (avec les familles), de l'engagement personnel (parfois découragement face à l'échec), de la critique et de la « soumission » et, enfin, de l'institutionnel (intégration des valeurs scolaires et devoir de « rendre des comptes à la société qui les subsidie »).



Pour ouvrir des portes de sortie de cette impasse, notre écrivaine nous présente un modèle d'analyse : celui de l'appartenance de l'enfant-élève à trois milieux : sa famille (ronde), lieu de l'affectif, du personnel, du particulier et de l'apprécatif ; son école (carrée), lieu du cognitif, du professionnel, de l'universel et de l'évaluatif ; son milieu de vie extérieur (hexagonal), lieu de la production, de la globalité, du positionnement et de l'efficacité. Ces divisions proviennent de conditions de vie, habitus et « capitaux » des familles ; de plus, elles évoluent avec le temps et les événements.

Comment arriver à ce que chacun de ces trois milieux garde sa spécificité tout en communiquant avec les autres ? D'après l'auteure, tout d'abord, cela ne se réalisera point en scolarisant les familles (c.à.d. en les rendant carrées) : les demeures se transformeraient en salles d'étude, les parents en enseignant.e.s ; l'affectif s'exprimerait en fonction des résultats obtenus par les enfants ; hélas, les familles trop rondes seraient alors dévalorisées, incomprises, démissionnaires ou dépendantes vis-à-vis des expert.e.s. D'autre part, arrondir les écoles n'est pas une meilleure solution : les enseignants deviendraient des parents et, au lieu de mettre à profit le professionnalisme et le collectif, l'individualisme prendrait sans tarder le dessus, entraînant compétitivité, remédiations à domicile et risque d'un retour aux écoles ghettos.

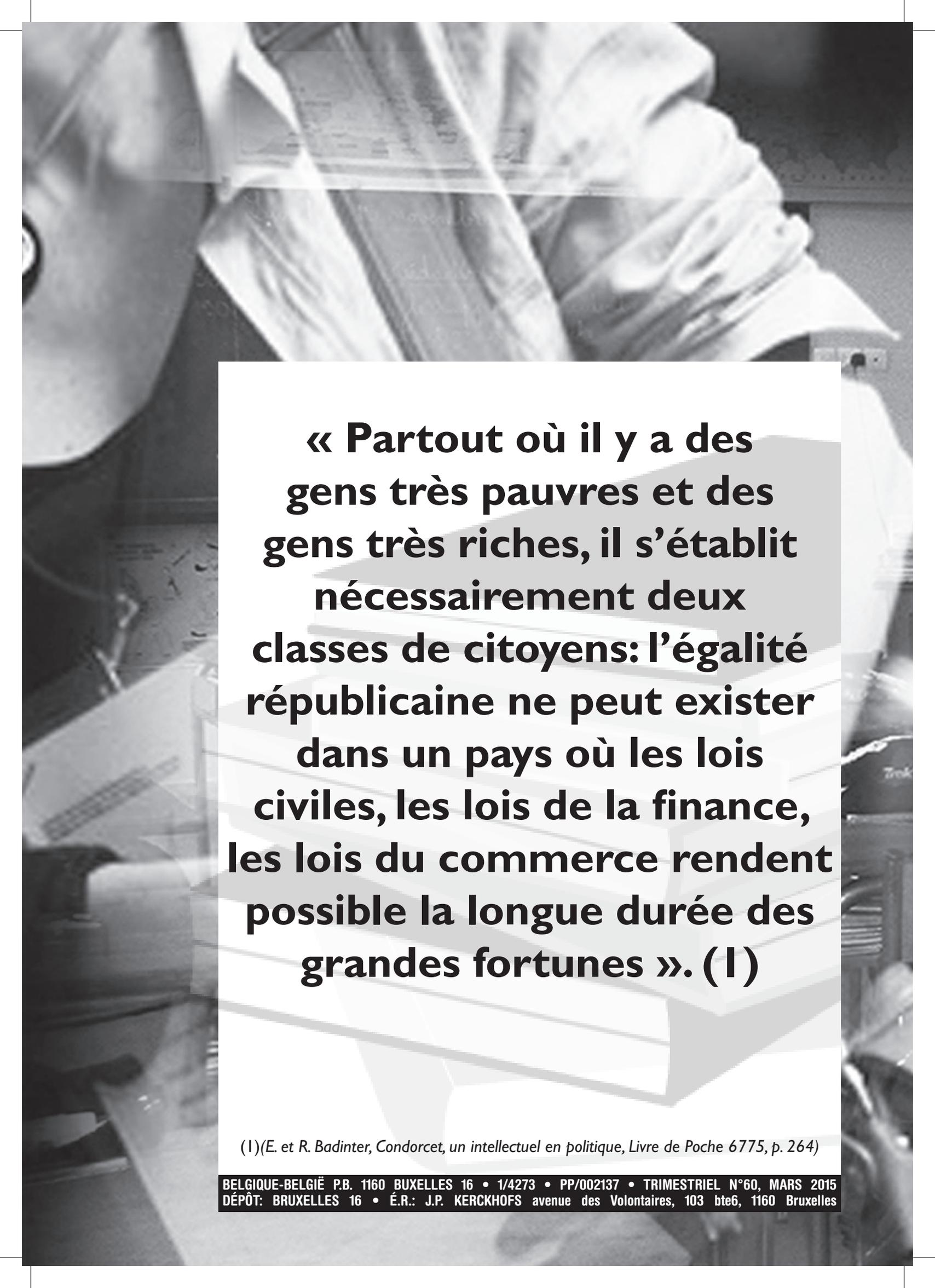
Ne changer la nature ni de la famille ni de l'école mais marcher vers un partenariat entre les deux, voilà ce que nous propose ce livre : se pencher sur l'enfant (celui qui fait la navette de l'une à l'autre) et ses besoins pour le rendre enfant-apprenant. Il s'agit de passer du carré à l'hexagone, par l'intermédiaire du rond, afin de faire voyager les savoirs scolaires vers le monde socio-culturel et assumer par là-même la finalité de l'école : « *former des apprenants qui pourront occuper leur triple statut de personne, de travailleur et de citoyen* ». L'élève est de la sorte rendu plus autonome et réellement compétent en tant qu'explorateur de son hexagone. Le travail à domicile n'aurait alors de légitimité que par cette ouverture vers la société qu'il stimulerait, en donnant aux apprenants « *la mission de chercher le sens, la signification, l'importance que prennent les savoirs scolaires dans la vie sociale, économique, culturelle, politique. Cela va bien au-delà de la recherche de l'utilité pour soi* ». Autrement dit, les enfants transformeraient ensemble en classe leurs savoirs particuliers en savoirs universels, grâce à l'expertise de systématisation de l'enseignant. Dès lors, les tâches des parents-alliés se situeraient entre l'affectif, l'éducatif et l'organisationnel et seraient ainsi plus accessibles à tous et à toutes, donnant confiance en eux et ne reproduisant plus les inégalités sociales.

Deux illustrations de cette démarche : au lieu de faire conjuguer à la maison différents verbes à l'imparfait, l'enfant-élève serait sollicité à recueillir puis ramener à l'école les différentes utilisations de ce temps qu'il aura observées autour de lui (média, amis, etc.). Idem pour certaines opérations mathématiques.

Comme cette manière nouvelle d'envisager les liens famille-école suppose de la part des enseignants des aptitudes de communication, nous découvrons en fin d'ouvrage plusieurs analyses de cas complètes et détaillées de rencontres parents-enseignants, plus ou moins difficiles ou réussies, suivies de pistes de changement.

En guise de conclusion apédiennne personnelle, je dirais que cette lecture constitue un bel outil pour rendre possible et positive la mixité sociale à l'école tant revendiquée par notre mouvement et contribue ainsi à une école au profit de la réussite de toutes et tous.

Lutgarde Dumont



« Partout où il y a des gens très pauvres et des gens très riches, il s'établit nécessairement deux classes de citoyens: l'égalité républicaine ne peut exister dans un pays où les lois civiles, les lois de la finance, les lois du commerce rendent possible la longue durée des grandes fortunes ». (1)

(1)(E. et R. Badinter, *Condorcet, un intellectuel en politique*, Livre de Poche 6775, p. 264)